

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 24 JANVIER 1995

ÉDUCATION

Des raisons de désespérer, d'autres d'espérer

L'université est mal en point. Mais si tous les médecins qui se sont penchés à son chevet sont d'accord là-dessus, ils sont loin d'être unanimes sur le diagnostic à poser.

Le mal se manifeste d'abord par une crise financière. Les universités, qui ont connu ces dernières années une croissance que certains ont eu la naïveté de croire infinie, font aujourd'hui face à une situation pécuniaire peu reluisante. Car au même moment où le financement de l'État stagne en éducation, les inscriptions sont désormais à la baisse dans les universités du Québec, qui sont financées sur la base du nombre d'étudiants équivalent temps complet qu'elles accueillent. Pour 1995-1996, elles feront face à un manque à gagner qui oscillera entre 65 et 83 millions de dollars.

Les mesures qui devront être prises pour obstruer ce trou dans leurs budgets vont faire mal: car les salaires constituent 80 % des dépenses. Coupures de postes ou de salaires, augmentation des tâches, les options sont limitées et douloureuses. Qui plus est, l'éventuelle réforme Axworthy laisse planer un bouleversement du financement des universités qui suscitera entre elles une concurrence féroce.

Mais il y a encore plus. Et on aurait tort de s'en tenir à ces seules considérations économiques. Car le mal est plus profond et concerne la mission même des universités, leur raison d'être, leur rôle dans notre société.

Voilà 20 ans que je fréquente des universités, à titre d'étudiant d'abord puis de chargé de cours et de professeur. J'ai, comme d'autres, senti le vent tourner et des changements majeurs prendre place. La vie universitaire me semble de moins en moins universitaire, du moins si l'on s'en tient à l'idée qu'une université est un lieu de culture. Sans chercher à faire du sensationnalisme et sans exagération, je suis convaincu que l'ensemble des disciplines qui constituent les humanités se portent en général mal dans nos universités. Et que toute la vie universitaire est devenue bureaucratifiée, mesquine, de l'embauche de professeurs à l'enseignement en passant par la recherche et tout le reste.

L'université ne pense plus, ou du moins elle ne pense plus à ce à quoi elle devrait penser. Voilà où je voulais en venir. Et c'est ce diagnostic qu'il faudra bien finir par poser pour sortir de la crise. L'université est devenue une grosse machine bureaucratique, alimentée à même les fonds publics, et qui renonce progressivement à tout ce qui a traditionnellement justifié son existence.

Il n'est pourtant pas si loin le temps où, venant d'être nommé à la tête d'une université, un esprit comme John Stuart Mill pouvait rappeler, comme une évidence, que le premier but d'une université était de former des individus cultivés. Pas des avocats, des ingénieurs ou des dentistes. L'université devait transmettre ce qui faisait que devenant des avocats, des ingénieurs ou des dentistes, ces personnes seraient en outre des avocats, des ingénieurs ou des dentistes cultivés. Une université n'était pas un centre de formation professionnelle, elle entretenait un certain rapport à la culture, à la raison, aux idées et à la tradition qui constituait son apport spécifique à la société.

A ceux qui croient que ces injonctions sont d'un autre âge et ne nous concernent plus, il suffira de rappeler la recrudescence de la croyance au paranormal, des émissions ésotériques, des horoscopes et des sottises de tout poil dans les médias. De rappeler aussi que des professions autrefois nobles et relativement épargnées par la bêtise sont aujourd'hui contaminées.

Je me sens personnellement responsable de cela, en tant que professeur d'université. Et je rage quand je lis que les Sceptiques du Québec, organisme dont il faut louer le travail, établissaient il y a quelques années que les professeurs d'une université québécoise étaient sympathiques au paranormal dans une proportion inquiétante.

Il y a bien de quoi être inquiet. D'autant que les choses vont se dégradant parce que le mal est désormais institutionnalisé. Par exemple, trop souvent, la mise en œuvre d'un programme universitaire se fait désormais en fonction de conditions mercantiles et prend l'allure d'une querelle de chiffonniers entre institutions, administrations, départements et professeurs se disputant des clientèles et des cours au nom de la formation des étudiants mais sans grand égard pour celle-ci.

L'université fout l'camp, Humboldt. Le mal n'est pas que financier, et il y a bien des raisons de désespérer.

Ca se passe de nos jours, dans une université de Montréal, où des étudiants sont inscrits à un cours nul, sans contenu, sans exigences, sans rien. À la fin de la session, ils reçoivent leurs notes finales, qui sont excellentes. Que demander de plus, direz-vous? D'être remboursé en arguant que le cours ne valait rien et n'a pas permis de faire les apprentissages promis, pensent ces étudiants. Ceux-ci vont voir l'ombudsman et demandent à être remboursés par l'université, même si cela implique qu'ils devront renoncer à leurs «excellents résultats».

Les étudiants ont obtenu gain de cause. Je m'en réjouis et je les félicite en les saluant bien bas.

L'université fout l'camp, Humboldt. Mais il y a des raisons d'espérer.

Normand Baillargeon est professeur au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.



PHOTO JACQUES NADEAU

Nulle part ailleurs qu'à l'école, sans doute, la question de l'intégration et de l'adaptation se pose avec autant d'acuité.

L'adaptation à la clientèle scolaire ethnique pour mieux l'intégrer

Un outil pour résoudre les conflits de valeurs

Les directeurs d'école peuvent maintenant suivre des sessions de formation pour gérer les situations particulières

MARC THIBODEAU

La diversification ethnique de l'immigration québécoise au cours des dernières décennies s'est traduite par de profondes remises en question au sein des institutions publiques de la province. L'une des interrogations majeures, qui persiste encore à ce jour, demeure l'équilibre à trouver entre, d'une part, l'adaptation spécifique au besoin de certaines clientèles et, d'autre part, la promotion de certaines normes et valeurs communes qui sont jugées nécessaires à l'intégration au sein d'une société pluraliste.

Nulle part ailleurs sans doute cette problématique ne se pose-t-elle avec plus d'acuité qu'en milieu scolaire, comme est venu le rappeler récemment la polémique concernant le port du hidjab.

Bien des recherches ont démontré que la question de l'adaptation institutionnelle constitue désormais une priorité dans les salles de classe, les intervenants s'avouant souvent perplexes face aux demandes d'exemption auxquelles ils se trouvent confrontés.

Afin de répondre à ces besoins, le Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM), en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a développé à l'intention des directeurs d'école un module de formation portant sur «la prise en compte de la diversité religieuse en culturelle en milieu scolaire».

«Ce que nous proposons en fait, note Marie McAndrew, co-directrice de la CEETUM et professeure à la faculté des sciences de l'éducation, c'est une méthode de résolution de cas qui doit permettre aux gestionnaires de procéder de façon éclairée dans leur prise de décision.» Ceci, en présentant des éléments pertinents d'information ainsi que des pistes d'intervention efficaces.

La séance de formation est divisée en quatre grandes sections, les trois premières étant de nature plutôt théorique par opposition à la dernière, qui présente une série de cas types sur lesquels les participants sont appelés à travailler.

La première section vise à répondre à la question: pourquoi prendre en compte la diversité religieuse et culturelle? Ceci, note Mme McAndrew, parce que diverses études antérieures ont révélé qu'une fraction non négligeable des intervenants en milieu scolaire percevaient l'adaptation institutionnelle comme étant «non légitime» ou «opposée» à l'intégration.

Une tendance qui est, note-t-elle, plus marquée dans les milieux franco-catholiques. «Ce résultat s'explique peut-être par le fait que le secteur protestant a une plus longue expérience en ce qui a trait à l'intégration des immigrants, note Mme McAndrew. Le recul historique permet d'apprécier que l'intégration est généralement facilitée à long terme lorsqu'on manifeste une certaine souplesse.»

La section initiale argumente ainsi que la recherche de formules d'harmonisation entre l'école et la famille peut permettre à l'enfant immigrant de développer graduellement sa propre identité métissée tout en évitant les tiraillements trop difficiles. Elle rappelle également aux gestionnaires que leur fonction les oblige continuellement à trou-

ver des solutions concrètes conciliant les droits individuels, les particularités locales et les normes nationales.

La nécessité d'une certaine «souplesse» ne saurait d'aucune façon se traduire par un relativisme inconditionnel, note Mme McAndrew, puisqu'il existe en milieu scolaire un grand nombre de dispositions législatives, telle la Loi sur l'instruction publique, qui limitent la latitude décisionnelle des directions d'école.

«La deuxième section du module vise donc à permettre aux gestionnaires d'identifier jusqu'où ils peuvent aller en terme d'adaptation sans contrevenir aux dispositions existantes», indique la chercheuse du CEETUM. Les principales balises légales sont définies et une démarche structurée est proposée aux gestionnaires afin de leur permettre de définir la marge de manœuvre juridique dont ils disposent.

La troisième section vise à faciliter l'émergence de solutions mutuellement acceptables entre les deux partis impliqués, en présentant une série de principes éprouvés en matière de résolution des conflits et de relations interculturelles.

On rappelle par exemple aux gestionnaires qu'il est important d'adopter une stratégie de négociation «sans perdant» qui met l'accent sur le partenariat entre l'école et la famille. «Si la direction de l'école dit qu'elle a gagné contre les parents ou vice versa, c'est habituellement l'enfant qui est perdant», note Mme McAndrew.

Les dix cas types abordés à la dernière section sont issus des principaux domaines de friction relevés durant une étude préliminaire réalisée en 1991, soit la conception de l'école et de l'apprentissage, la conception de la discipline et des droits de l'enfant, le statut et les rôles respectifs des hommes et des femmes, les usages linguistiques au sein de l'école ainsi que le respect des prescriptions et des pratiques des religions autre que catholique ou protestante.

Dans chaque cas, les gestionnaires sont appelés à se prononcer quant à la légitimité du problème soulevé et l'ampleur de la marge de manœuvre juridique existante, en se basant sur les articles de lois pertinents (voir autre article).

Les gestionnaires sont également invités à déterminer s'il existe d'autres motifs, notamment sur le plan pédagogique, qui justifient la recherche de solutions à ce problème. «Ce qui est très important, note Mme McAndrew, puisque de 80 à 90 % des conflits de valeurs qui se présentent ne sont pas des cas où il y a matière juridique. La recherche de solutions acceptables repose bien plus souvent sur une démarche pédagogique éclairée que sur des obligations légales.»

Selon la co-directrice du CEETUM, le ministère de l'Éducation doit réaliser ses premières séances de perfectionnement avec le module dès février prochain. Ceci, dit-elle, «sur une base exploratoire».

La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal a également manifesté un intérêt marqué pour le projet. Le CEETUM chapeautera d'ailleurs une séance de formation à l'attention des dirigeants des écoles de cette commission scolaire au printemps.

Si vous étiez directeur...

Quelle décision prendriez-vous pour remédier au problème suivant, qui représente l'un des cas types mis de l'avant au sein du module de formation?

Vous dirigez une école primaire franco-catholique en milieu favorisé où 70 % des élèves sont d'origine libanaise, le tiers de ces derniers étant musulman. Dans l'ensemble, les résultats des élèves d'origine arabe sont équivalents ou supérieurs à ceux des francophones de souche, mais la deuxième «vague» plus récemment arrivée du Liban a davantage de difficultés.

Jusqu'à maintenant, l'école a accepté la pratique du jeûne du Ramadan en réagissant au cas par cas. Lorsque les élèves sont trop fatigués, on les fait coucher à l'infirmerie et le rendement scolaire ne semble pas trop affecté.

Les enseignants, en majorité des femmes, sont généralement ouverts à «l'interculturel» mais manifestent de plus en plus de réserves à l'égard de l'islam.

Ce matin-là, les choses vont trop loin aux yeux des trois enseignantes de première année, qui se plaignent qu'au moins six étudiants dans chacune de leur classe manquent d'attention et sont fatigués. Elles exigent une action. Que faire?

Pour chacune des situations considérées, le module de formation comprend un document indicatif préparé par le Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal où la légitimité de la demande et de diverses solutions possibles sont explorées de façon approfondie. Les gestionnaires sont invités à le consulter après avoir réalisé l'exercice de leur propre chef.

Selon Marie McAndrew, co-directrice du CEETUM, il n'est pas certain qu'il s'agisse ici d'un cas de liberté religieuse puisqu'il n'y a pas consensus au sein de la communauté musulmane à savoir si la pratique du Ramadan s'applique aux enfants de moins de douze ans.

S'il ne s'agit pas d'une prescription religieuse mais plutôt d'une simple tradition culturelle, indique-t-elle, la direction pourrait faire connaître ses préoccupations aux parents dans la mesure où elle dispose de données réelles qui illustrent l'impact du Ramadan sur le rendement scolaire des étudiants.

Quoi qu'il en soit, conclut Mme McAndrew, l'école doit prendre en considération certaines dispositions de la Loi sur l'instruction publique qui font obligation au personnel d'adapter son enseignement aux caractéristiques de ses élèves et des groupes d'élèves qui lui sont confiés.

M. T.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↓	↓	↓	↑	↓
-27,50 1967,87	-49,48 4049,36	-2,02 3867,41	+0,21 70,50	-3,90 381,20

Après une période mouvementée au Canada

Une petite correction pour le dollar

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Après une période passablement mouvementée, le dollar et les taux canadiens ont amorcé la semaine en bénéficiant d'une petite correction qui a propulsé la devise canadienne à 70,50 cents américains, soit une hausse de 31 centièmes sur le niveau de fermeture enregistré vendredi dernier.

Pour leur part, les taux d'intérêt ont rebroussé chemin par rapport à l'évolution constatée la semaine dernière, de sorte qu'on s'attend à ce que le taux directeur de la Banque du Canada soit augmenté de 30 points de marge pour s'établir à 8,50 %.

Si tel est le cas, si la Banque du Canada est dans l'obligation d'ajouter 30 centièmes sur les coups de midi, alors la pression sur le taux préférentiel des banques sera forte, a noté Pierre Ghazi, directeur, marché monétaire, de la Banque de Montréal.

À l'ouverture de transactions en Amérique du Nord, le dollar canadien s'échangeait aux alentours de 70,50 cents américains. A son niveau le plus élevé, il se transigeait à 70,55 cents. Et à son plus faible? À 70,29 cents. Dans l'ensemble, le marché a évolué sous le signe du calme.

En fait, si l'on en croit les prévisions de M. Ghazi la semaine en cours devrait rester calme jusqu'à la clôture des transactions vendredi. Autrement dit, on ne s'attend à rien de particulier. Plus précisément, les acteurs financiers vont adopter une profil bas jusqu'à ce que les patrons de la Réserve fédérale tiennent leur réunion prévue pour les 30 et 31 janvier.

Si les marchés monétaires ont connu des heures tranquilles hier, ce ne fut pas tout à fait le cas sur les fronts boursiers. La chute prononcée de la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei, a semé un certain degré d'incertitude sur les marchés nord-américains dans la matinée.

Analyste chez Tassé et Associés,

Michel Tessier a expliqué que les nouvelles émanant du Japon, plus précisément des conséquences financières au tremblement de Kobe ont été interprétées de la façon suivante: «Comme il va y avoir un besoin accru de capital dans un contexte de reprise économique mondiale, on s'attend à ce qu'il y ait une augmentation des taux d'intérêt».

Simultanément à cette interprétation financière du drame de Kobe, «la firme Goldman Sachs, de poursuivre M. Tessier, a annoncé qu'elle modifierait son portefeuille type de la façon suivante: la portion d'actions serait diminuée de 70 à 60 % et que ce 10 % était transféré ou ajouté aux obligations et autres liquidités».

En conséquence, entre Kobe et le geste de Goldman Sachs, le Dow Jones a perdu des plumes au point de perdre jusqu'à 35 centièmes. «Le marché a été durement frappé jusqu'à ce que IBM dévoile d'excellents résultats financiers pour son quatrième trimestre 1994. Par la suite, le leader républicain à la Chambre des représentants a annoncé que le plan d'aide financière du président Clinton serait fort probablement adopté».

Dans la foulée, l'indice Dow Jones a récupéré dans l'après-midi tout ce qu'il avait perdu dans la matinée. De sorte, qu'en fin de journée il avait retraité de 2,02 points seulement, à 3867,41.

A Toronto, l'indice TSE 300 a fini la séance avec 49,75 points de moins qu'à l'ouverture des négociations. Pour la plupart, les pertes enregistrées traduisent une série de corrections, a soutenu M. Tessier.

Après le séisme au Japon

L'indice Nikkei dégringole

Inquiets, les investisseurs étrangers ont vendu les titres vedettes

PETER STARR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Les valeurs japonaises ont enregistré hier leur plus forte baisse depuis trois ans et demi sous l'effet de liquidations massives de titres vedette de la part des investisseurs étrangers inquiets des répercussions économiques du tremblement de terre de Kobe.

Alors que jusqu'à présent le marché considérait que le séisme aurait des conséquences positives sur l'économie, le fait que l'estimation des dégâts du séisme ait atteint 100 milliards \$ US durant le week-end a suscité l'inquiétude des étrangers craignant plutôt des effets négatifs à court terme.

L'indice Nikkei a cédé 5,6 % pour terminer à 17 785,49 points, sous la pression de ventes massives des investisseurs étrangers, franchissant ainsi le seuil psychologique des 18 000 points pour la première fois depuis janvier 1994. Le principal indicateur du marché a perdu plus de 1000 points, soit la plus forte baisse sur une séance depuis août 1991.

Tim Shanagher, courtier chez Shroder Japan, notait hier que «l'ambiance était au désinvestissement» chez les étrangers alors que les investisseurs japonais restaient attentistes. «Les titres qui étaient jusqu'à présent les préférés des étrangers sont actuellement sous pression», a-t-il ajouté.

Dans un premier temps, le marché avait bien résisté à l'onde de choc du séisme de Kobe soutenus par l'idée, défendue par les experts, que ce drame doperait une économie qui est en train d'émerger de la plus longue récession de l'après-guerre. Les liquidations massives des valeurs japonaises ont augmenté la pression sur le yen qui s'échangeait hier en fin de séance à 99,93 pour un dollar (+0,77 yen par rapport à la clôture de vendredi à 99,16 yen). Le volume des transactions est resté faible selon les opérateurs.

Parallèlement, le gouverneur de la banque centrale Yasuo Matsushita a indiqué que la BOJ suivrait de près l'évolution de l'économie «tout en maintenant pour le moment une politique monétaire souple. Le rythme de la

reprise est plus lent que lors des crises passées, et les prévisions concernant les performances sociétés restent prudentes», a expliqué M. Matsushita lors d'une réunion des directeurs de succursales de la BOJ à Tokyo. Le gouverneur de la BOJ a semblé exclure tout relèvement de son taux d'escompte qui, à 1,75 %, est au plus bas depuis septembre 1993.

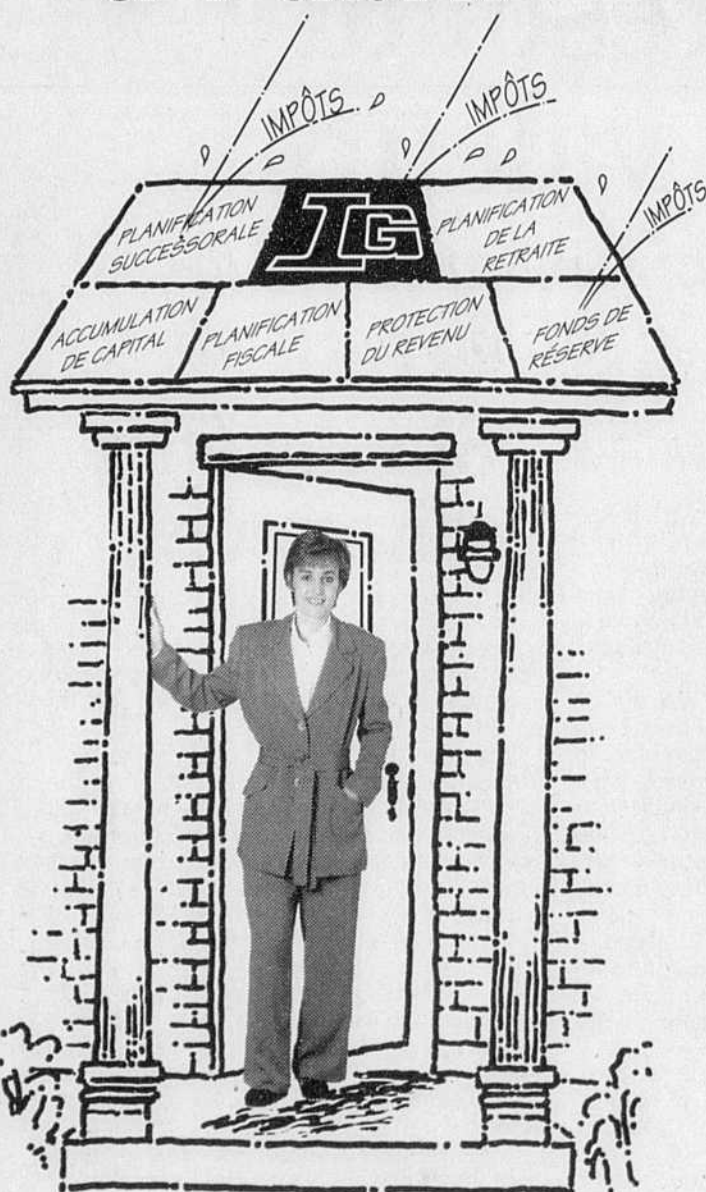
M. Matsushita a également indiqué que la banque centrale «s'efforcera d'évaluer l'impact économique» du séisme de Kobe. «La banque prendra les mesures appropriées pour assurer une bonne circulation des liquidités» dans les zones sinistrées, en injectant ce qui sera nécessaire.

Le quotidien japonais Nihon Keizai Shimbun estimait lundi à plus de 10 milliards de yen (environ 100 milliards \$ US) la facture du séisme pour les seules banques japonaises opérant dans la région de Kobe, notamment les succursales de Sakura, Sumitomo, Hyogo et Hanshin.

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Japon Kosaku Inaba a estimé, pour sa part, que les dégâts causés par le tremblement de terre de la semaine dernière dans l'ouest du pays à plus de 400 milliards \$ US. «Mon estimation est que le tremblement de terre a causé des dégâts pour plus de 40 000 milliards de yen, soit plus de 10 % du PNB (Produit national brut) du Japon», a déclaré M. Inaba, cité par l'agence Kyodo. M. Inaba, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à Tokyo, a appelé le gouvernement à mettre en place immédiatement des programmes de reconstruction.

A Bâle, le principal institut de prévision suisse, BAK, a estimé hier que le séisme pourrait être cause d'une baisse de 2,9 % de la production industrielle globale du Japon en 1995. BAK table toujours sur une reprise de la production industrielle au Japon, «mais pas aussi rapidement que l'on pourrait l'espérer, car elle restera conditionnée par la durée de réparation des infrastructures». Les entreprises japonaises de la région sinistrée engrangent 14 % des bénéfices du pays, utilisent 12 % des matières premières, produisent 12 % des biens manufacturés et emploient 13 % de la population active, précise BAK.

«Grâce à Investors, je me sens à l'abri.»



«Avant de discuter de finances avec Investors, j'avais des REER à gauche et à droite, des obligations d'épargne de toutes les couleurs et je perdais un temps et un argent fous à courir d'une institution à l'autre.

Maintenant, avec le service de planification financière d'Investors, je sais vraiment où je m'en vais.»

— Sylvie Bernier

Acheter des REER, c'est bien mais il y a encore mieux!

Pour économiser le maximum d'impôt dès maintenant et dans les années à venir, il n'y a rien de mieux que d'appliquer une stratégie financière globale dès aujourd'hui. Le plus tôt vous discuterez de votre situation financière avec un représentant d'Investors sera le mieux.

Pour obtenir plus de renseignements et pour connaître le bureau Investors le plus près de chez vous, composez sans tarder le numéro de téléphone ci-dessous.

IG Groupe Investors
Une société de la Corporation Financière Power
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie!

1 800 644-7707

Le syndic réclame 6 millions \$ des ex-grossistes de Nationair

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Quelque deux ans après la faillite de Nationair le syndic aura réussi à récolter 4 millions \$ des 39 millions \$ d'actif inscrits à son bilan, une somme qui pourrait être suffisante pour couvrir les réclamations des créanciers prioritaires. Richter et Associés tentera également, non pas sans se heurter à une vive opposition de leur part, de récupérer 6 millions \$ auprès de grossistes, d'ex-partenaires du transporteur.

«Nous avons reçu les réclamations du syndic, réclamations que nous allons contester énergiquement. Elles reposent sur des prétentions dénuées de tout fondement; elles sont établies à partir de contrats que Nationair ne pouvait plus respecter», a résumé Yvon Michel, président de Tours Mont-Royal.

Tours Mont-Royal/Jet Vacances fait face, à elle seule, à une réclamation de 2 millions \$. Parmi les autres grossistes pris au piège de la déconfiture de Nationair on retrouve Noliout, maintenant associée à Air Transat et de qui le syndic réclamerait 1 million \$, Vacances Exosol, la défunte Mirabelle Tours, SolVac et Vacances Nord-Sud.

Les réclamations couvrent la période dramatique s'étendant du 18 février au 1er avril 1993 et portent sur le non-respect des clauses contractuelles en matière de remplissage des sièges. «Encore faut-il s'attarder au climat dans lequel nous étions appelés à travailler, a ajouté M. Michel. La

réputation de Nationair était à ce point entamée et le contexte d'affaires tellement détérioré durant cette période qu'il était devenu impossible, pour nous, de vendre du Nationair».

Avant l'étalement au grand jour des déboires de Nationair les grossistes associés au transporteur, retenant ensemble 65 % de l'industrie du vol nolisé au Québec, parvenaient à remplir entre 90 et 95 % des sièges contractés. Depuis, soit à partir du 18 février, cette proportion serait tombée à 30 %, avant que les saisies d'appareil ne deviennent monnaie courante.

Au-delà de cette somme à recevoir, plus qu'incertaine donc, le syndic responsable de la faillite de Noliout (Nationair) a pu obtenir 4 millions \$ de la liquidation des éléments d'actif du défunt transporteur, mort au feuillet en avril 1993. Cette somme, déposée en fidéicommiss, devrait servir à couvrir les créances prioritaires, redevables au fisc et aux ex-employés du transporteur. «Il nous reste à déterminer quel est le statut de ces créanciers», a déclaré Gilles Robillard.

L'associé chez Richter fait notamment référence à la preuve de réclamation, pour un total de 2 millions \$ constitués de la portion employée des déductions à la source non versées, déposée par Revenu Québec à titre de «fiducie présumée». «A la suite d'un examen approfondi, nous avons rejeté cette preuve et déclaré qu'il s'agissait d'une créance ordinaire, ce à quoi le ministère du Revenu s'est objecté. Un juge est venu valider notre position mais Revenu Québec a dépo-

sé le dossier devant la Cour d'appel. Qui sera bénéficiaire des 4 millions \$? Tout dépend du statut qui sera conféré à Revenu Québec», a résumé M. Robillard.

Revenu Canada a également déposé une réclamation de même nature, et d'environ 2 millions \$, à titre de fiducie présumée. Celle-ci n'a pas été contestée par le syndic mais demeure soumise à un contentieux. «Les comptes de la compagnie faisaient mention d'un remboursement de TPS à recevoir, du même montant, qui n'avait pas été demandé. Nous avons alors proposé au gouvernement d'appliquer cette somme au remboursement de la portion employée des déductions à la source mais ce dernier croit qu'elle doit plutôt venir effacer d'autres créances» (droits d'atterrissage, taxes sur carburant, etc.).

Tout dépendant du statut reconnu à Revenu Québec les droits des employés de Nationair pourraient ainsi être respectés. «Ils ont déposé des preuves de réclamation totalisant 2 millions \$, des preuves qu'il faudra analyser. Il n'est pas dit que tous ces montants demeureront des créances privilégiées», a ajouté M. Robillard.

L'associé du syndic Richter a précisé, enfin, qu'il resterait pour quelque 2 millions \$, au coût, d'actif non réalisé, constitué de l'inventaire (pièces d'avion). «D'autres litiges demeurent en suspens et des créanciers ont déclaré vouloir exercer un droit sur certaines parties de l'inventaire.»

S'étant refait une santé financière

Métro-Richelieu se sent prête à poursuivre sa croissance

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Après avoir travaillé durant les quatre dernières années à se restructurer et à se refaire une solide santé financière, Métro-Richelieu croit maintenant avoir les coudées franches pour accélérer sa croissance, par le biais notamment d'acquisitions.

C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal, en conférence de presse, le président de la société, Pierre H. Lessard, quelques minutes après la clôture de l'assemblée générale annuelle de Métro-Richelieu. «On a un intérêt pour les acquisitions, et on a la structure financière requise pour procéder», a soutenu M. Lessard, dont le contrat à la tête de Métro-Richelieu a été renouvelé en décembre pour une durée de cinq ans.

M. Lessard est arrivé à la barre de Métro en septembre 1990. Depuis, l'entreprise a considérablement amélioré sa performance financière. Les résultats du premier trimestre de l'exercice en cours, dévoilés hier, ont de nouveau témoigné de la vitalité financière de Métro. Durant cette période de trois mois, terminée le 17 décembre, la société a encaissé un profit net de 11,6 millions \$, soit une hausse

de 45 % par rapport au même trimestre l'an dernier. Les revenus se sont accrus de leur côté de 6 % au cours du premier trimestre par rapport aux mêmes trois mois l'an dernier, pour atteindre 717,4 millions \$.

Autre indication importante de la bonne santé financière de Métro, sa dette à long terme n'est plus que de 64,2 millions \$, alors que l'avoir des actionnaires se chiffre à 261,7 millions \$. En comparaison, Provigo (au 15 novembre 1994), principal compétiteur de Métro, affichait une dette à long terme de 355,3 millions \$, par rapport à un avoir des actionnaires se situant à 168,1 millions \$. Pour l'exercice en cours, Métro prévoit diminuer d'un autre 20 millions \$ sa dette à long terme, qui serait ainsi ramenée à quelque 45 millions \$.

M. Lessard se dit intéressé à des acquisitions n'importe où au Canada, bien que les occasions d'affaires, fait-il remarquer, ne pleuvent pas. Le président de Métro est d'avis que son entreprise réalisera vraisemblablement des acquisitions de petite taille, si jamais elle décide d'agir en ce sens.

Le plan de développement de Métro prévoit aussi des investissements en immobilisations de 32 millions \$ en 1995, dont 18 millions \$ seront consa-

crés à ses activités de détail. Ainsi, 60 points de vente seront renouvelés et cinq nouveaux magasins seront ouverts, dont trois Super C. Métro détient actuellement 25 de ces magasins de très grande surface.

Estimant maintenant à 32 % la part de marché de Métro au Québec, M. Lessard a laissé entendre que son entreprise talonnait de très près Provigo, toujours en tête. Le président de Métro pense qu'il pourra avant longtemps doubler sa concurrente. En 1990, la part du gâteau de Métro au Québec était de 25 %.

Les actionnaires de Métro-Richelieu ont par ailleurs appris hier que leur patience n'aura pas été vaine. Pour la première fois depuis que la société est inscrite en bourse (1986), des dividendes leur seront versés. Ceux-ci seront de 16 cents par action cette année (ou 4 cents par trimestre). M. Lessard a indiqué que la politique adoptée par son entreprise prévoit que le montant des dividendes consentis équivaudra à 15 % du bénéfice net de l'année précédente.

Métro-Richelieu a aussi annoncé un programme de rachat de 1,3 million d'actions subalternes de catégorie A, soit 4,7 % de toutes les actions de ce type en circulation.

EN BREF

PIRATERIE SUR L'INFOROUTE

New York (Reuter) — Des pirates de l'informatique utilisent le réseau téléphonique international Internet à des fins peu recommandables, selon un organisme fédéral américain, rapportait le *New York Times* hier. Computer Emergency Response Team, un organisme financé par Washington, estime que 20 millions de foyers, entreprises ou postes de travail universitaires risquent de se faire pirater des informations confidentielles, tels que des numéros de carte bancaire.

LAIDLAW MARIE SA DIVISION TRANSIT À MAYFLOWER

Laidlaw a signé une entente définitive relativement à la fusion de sa division Laidlaw Transit et de Mayflower Group, à l'exclusion des activités de déménagement et d'entreposage de Mayflower, vendues à UniGroup. Le montant total de la transaction est de 157 millions \$. Avec l'ajout du produit annuel de 250 millions \$ tirés des contrats de services de Mayflower — dont 160 millions \$ proviennent de ses services de transport scolaire et le reste de ses activités de transport public — au produit de base de 860 millions \$ découlant des activités de transport de passagers de Laidlaw en 1994, le chiffre d'affaires annuel de l'unité dépassera le milliard de dollars. Laidlaw est, notamment, le plus important exploitant d'autobus scolaires en Amérique du Nord.

LÉGÈRE BAISSSE DES VENTES AU DÉTAIL

Ottawa (PC) — Les ventes au détail ont légèrement fléchi, en novembre dernier, alors qu'on enregistrerait un début chancelant de la période de magasinage généralement très active du temps des Fêtes. Statistique Canada a signalé hier que les ventes de novembre ont chuté de 0,3 % à 17,5 milliards \$, comparativement au mois d'octobre. Comparativement à novembre 1993, toutefois, les ventes étaient en hausse de 6,8 %. L'effet des récentes hausses des taux d'intérêt ne sera pas connu avant le mois prochain, alors que seront publiés les résultats de décembre.

LE CHOCOLAT FAIT LA COUR À L'INCOLA

Londres (Reuter) — Cadbury Schweppes Plc a annoncé hier mener des discussions sur une fusion avec Dr Pepper/Seven-Up Co. et financera l'opération au moyen d'une augmentation de capital de 500 millions de sterling (775 millions \$ US). Cadbury détient déjà 25,3 % des actions ordinaires de Dr Pepper et 22,75 % du capital après dilution. Dr Pepper, dont les principaux produits sont le Dr Pepper, le Diet Dr Pepper, le Seven-Up, le Diet Seven-Up et les boissons Welch, est le troisième producteur de boissons non alcoolisées aux États-Unis où, en 1993, il contrôlait environ 11 % du marché.

ÉCONOMIE

Malgré des résultats décevants dans les ordinateurs personnels

Spectaculaire redressement d'IBM en 1994

Armonk (Reuter) — En présentant hier ses résultats 1994, IBM dit avoir bénéficié au dernier trimestre d'une forte demande sur l'ensemble de ses produits mais avoir enregistré des résultats décevants dans le domaine des ordinateurs personnels.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a progressé de 6,6 %, à 19,9 milliards \$US, après la vente de sa filiale Federal Systems. Le groupe précise que pendant ce trimestre, la demande de gros ordinateurs et de mémoires a été largement supérieure à l'offre. A 2,06 \$US l'action, le bénéfice trimestriel dépasse nettement les prévisions avancées par les analystes de Wall Street, entre 1,40 et 1,93 dollar.

Pendant l'exercice 1994, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 2,1 % à 64,1 milliards \$US, contre 62,7 milliards un an plus tôt, en incluant Federal Systems. En faisant abstraction de la vente de Federal Systems, l'augmentation du chiffre d'affaires atteint 6 %.

IBM se félicite des nets progrès accomplis l'an dernier, son chiffre d'affaires ayant augmenté pour la première fois depuis 1990. Le groupe a réduit ses frais de 3,5 milliards \$US en 1994 et estime avoir atteint à près de 80 % son objectif de réduction de dépenses de 8 milliards lancé il y a deux ans.

Le bénéfice d'IBM est ressorti à 3,02 milliards \$US (5,02 \$US l'action) pour l'exercice, contre une perte de 8,1 milliards (14,22) en 1993, tan-

dis que le quatrième trimestre se soldait par un bénéfice de 1,2 milliard (2,06) contre un bénéfice de 382 millions (0,62).

IBM a terminé l'année avec 10,6 milliards \$US de liquidités et d'effets négociables, soit un total en hausse de 3,4 milliards sur 1993.

La marge bénéficiaire globale s'est maintenue à 40,6 %, comme les deux dernières années. Les dépenses ont baissé de 11 % pendant le trimestre et de 15 % sur l'ensemble de l'exercice.

IBM espère réaliser d'ici au milieu de 1996 au plus tard les économies de 1,7 milliard \$US encore prévues dans le cadre de son programme. Enfin, le groupe a réduit son endettement de 5,2 milliards \$US, pour l'amener à 22,1 milliards.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Glaxo lance une OPA de 13,8 millions \$ sur Wellcome

Londres (AFP) — Le laboratoire britannique Glaxo, numéro un mondial des médicaments sur ordonnance, a lancé hier une offre publique d'achat (OPA) de 8,9 milliards de livres (13,8 milliards \$US) sur son compatriote Wellcome, pariant sur les économies d'échelle face à la crise mondiale du secteur pharmaceutique.

Pour sa première acquisition d'importance depuis la fin des années 70, Glaxo n'a pas lésiné et tente «la plus grosse OPA jamais réussie à Londres», selon un porte-parole de la Bourse.

Glaxo s'est assuré une promesse de vente du Wellcome Trust, qui contrôle 39,5 % du capital. Cette riche association, qui finance la recherche scientifique, avait hérité la société à la mort en 1936 de Sir Henry Wellcome,

l'homme qui avait fondé sa fortune et celle de son partenaire Silas Burroughs sur la découverte du médicament en comprimé. Sauf si la justice l'empêchait de vendre, le Wellcome Trust s'est déjà engagé à redevenir actionnaire du nouvel ensemble qui serait baptisé Glaxo-Wellcome et qui prendrait le premier rang mondial en termes de chiffre d'affaires dans le secteur pharmaceutique, devant l'américaine Merck.

Averti à l'aube par le directeur-général de Glaxo Sir Richard Sykes, le conseil d'administration de Wellcome s'est réuni en catastrophe hier et a demandé à ses actionnaires un délai de réflexion sur cette offre «non sollicitée», tout en sachant qu'il serait difficile de les détourner d'une offre si profitable, à moins de lui en susciter une concurrente. Sauf cette improbable contre-OPA, notre proposition est «finale» a d'ailleurs averti Glaxo au cas où Wellcome essaierait de faire monter les enchères.

Diagrammes et tableaux à l'appui, Sir Richard a d'abord justifié son OPA par les difficultés que traverse actuellement la pharmacie mondiale, confrontée aux compressions drastiques que tentent de réaliser les économies occidentales sur leurs dépenses de santé, notamment aux États-Unis.

Plutôt que de se développer verticalement en rachetant un grand distributeur américain de médicaments, comme l'ont fait Merck and Co. ou SmithKline Beecham, Glaxo a choisi de grossir pour réaliser ensuite d'importantes économies sur les coûteuses

dépenses de la recherche biologique et sur les processus de fabrication. «Il y aura des suppressions d'emploi», a reconnu Sir Richard, sans préciser qui des 44 000 employés de Glaxo ou des 17 500 de Wellcome seraient les plus touchés.

À ses ventes 1993-94 de 5,65 milliards de livres (8,8 milliards \$US) pour un bénéfice imposable de 1,84 milliard (2,9 milliards \$US), Glaxo ajouterait le profit de 488 millions (756 millions \$US) et le chiffre d'affaires de 1,77 milliard (2,7 milliards \$US) réalisés par Wellcome sur son dernier exercice, qui ne comportait que dix mois. Sur tout, l'alliance des deux géants mettrait sous la même bannière des médicaments vedette comme l'anti-ulcère Zantac de Glaxo et le Retrovir contre le sida où le Zovirax contre l'herpès de Wellcome.

Même si sa formulation tombe peu à peu dans le domaine public, le Zantac est toujours le médicament le plus vendu au monde, et représente un peu moins de la moitié des ventes de Glaxo.

L'OPA permettrait aussi une collaboration dans le domaine du sida, où des études viennent de montrer que l'AZT de Wellcome pourrait se révéler très efficace combiné au 3TC, un produit propriété de l'entreprise pharmaceutique de Laval, BioChem Pharma, qui développe actuellement Glaxo. Devant l'ampleur des enjeux, une première tentative de coopération avait échoué en novembre. Cancer, migraine et anesthésie sont aussi des domaines où les deux groupes peuvent coopérer.

AUTOMOBILE

La voiture propre passera par la pile à combustible

Une pile à combustible transforme l'énergie chimique en énergie électrique. Il suffit de se remémorer les expériences d'électrolyse que l'on faisait au secondaire, où l'on alimentait en électricité les deux électrodes d'un tube rempli d'eau, pour en séparer lentement les molécules d'hydrogène et d'oxygène. À la fin de l'expérience le professeur approchait une allumette de l'embouchure du tube qu'il venait de retourner et le mélange gazeux explosait à la surprise de tous.

La pile à combustible fonctionne exactement à l'inverse. En combinant de l'hydrogène, du méthanol ou du monoxyde de carbone avec de l'oxygène comme oxydant on obtient de l'électricité.

Dans l'application automobile la combustible est séparé de l'oxydant par une membrane électrolytique qui permet à un des gaz de la traverser, mais seulement sous une forme ionisée. Cette membrane permet donc un échange de protons et chaque atome d'hydrogène doit laisser derrière lui ses électrons chargés négativement.

Il se crée bientôt un champ électrique, alors que les électrons négatifs se rassemblent du côté de l'hydrogène et les positifs du côté de l'oxygène. À l'issue de l'échange de l'électricité a été créée et il en résulte de l'eau. Pour que 10 % des ventes d'automobiles, soient constituées de véhicules non polluants en 1997 en Californie, il faut que le gouvernement américain subventionne ses trois constructeurs.

Le pari est de taille car le cahier des charges d'un tel véhicule comprend que sa taille soit celle d'une Ford Taurus ou d'une Chevrolet Lumina et qu'il puisse atteindre la vitesse de 120 km/h. La technique des piles à combustible est bien connue, puisque que ce sont elles qui permettent aux satellites de communications de fonctionner, mais cette technologie de pointe est particulièrement coûteuse pour être utilisée sur un mode de transport domestique.

On recherche donc activement le moyen de produire des membranes à échange de protons à un prix plus abordable et un compresseur de carburant qui soit à la fois compact, silencieux et hautement efficace.

Le gouvernement américain va officiellement solliciter les propositions qui permettront d'atteindre ces objectifs à l'intérieur d'un groupe de recherches baptisé, Association pour une Nouvelle Génération de Véhicules. GM, Ford et Chrysler seront associés au gouvernement et la technologie qui en résultera sera disponible pour tous les partenaires.

L'équivalent de près de 650 millions de dollars canadiens seront injectés dans les dix années à venir afin de démontrer que la pile à combustible peut remplacer le moteur à explosion dans les véhicules du futur.

Le gouvernement Clinton fournira 80 % du financement au départ et les constructeurs financeront le reste, ainsi que les déboursés additionnels qui seront nécessaires lorsque la

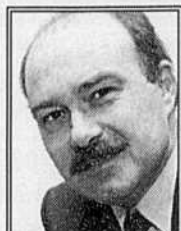
technologie émergera réellement. La pile à combustible est l'une des trois technologies envisagées pour satisfaire à la loi promulguée par la Californie. Les deux autres sont des technologies hybrides ou mécaniques basées sur l'application du moteur diesel ou de la turbine à gaz.

D'ores et déjà les ingénieurs des trois grands constructeurs ont fait savoir qu'il leur semblait impossible d'atteindre l'objectif fixé en partant du moteur à combustion interne. Il faudra donc que les groupes de recherches aient fait leur choix entre 1996 et 1997.

En même temps le gouvernement américain met les trois grands constructeurs au défi de produire, chacun de leur côté, le meilleur groupe propulseur pouvant fonctionner à partir de l'énergie fournie par la pile à combustible.

Chacun d'entre eux a déjà une approche particulière du problème et si GM et Ford ont déjà créé des programmes de recherches internes, Chrysler s'est associé avec Allied Signal Inc. pour parvenir à ses fins. Si de son côté le gouvernement met ses centres de recherches à contribution, ce sont GM, Ford et Chrysler qui auront la responsabilité d'atteindre le but ultime, qui est de créer une voiture familiale non polluante, capable d'atteindre une vitesse de 120 km/h.

Cette course à l'énergie propre permettra sans aucun doute de déboucher sur des technologies parallèles enrichissantes, comme ce fut le cas de la course à la lune sous le mandat de John F. Kennedy.



Daniel Héraud

COUP D'ŒIL BOURSIER

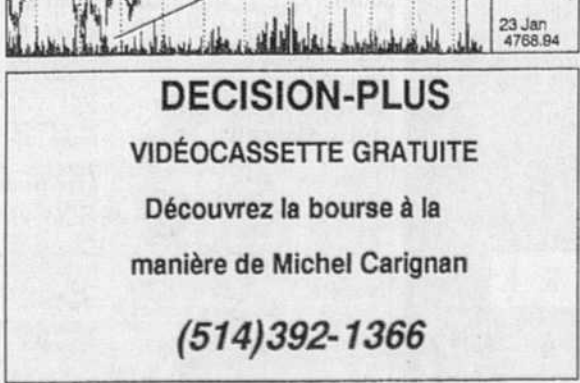
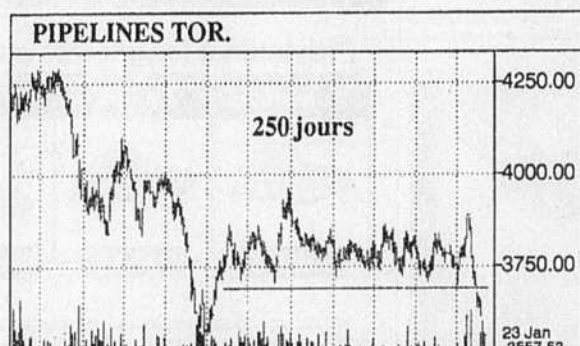
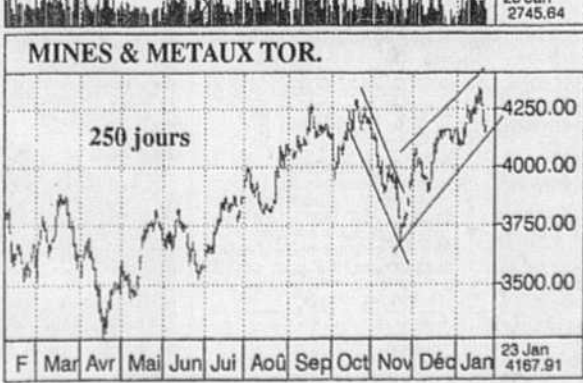
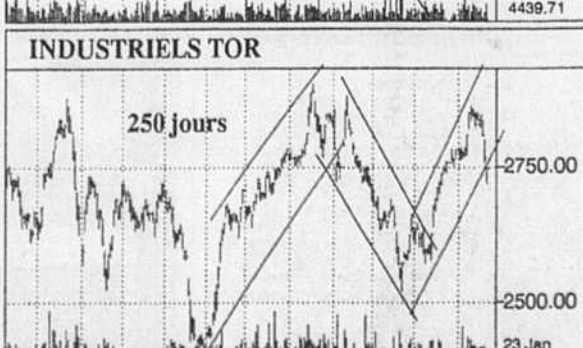
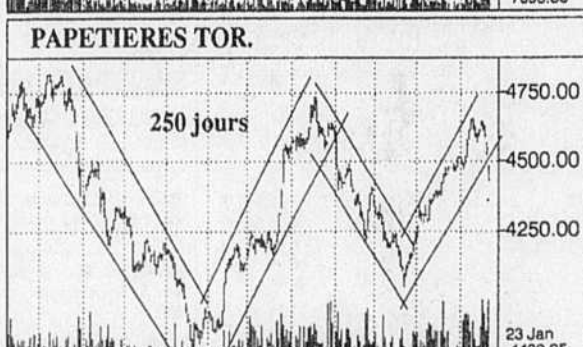
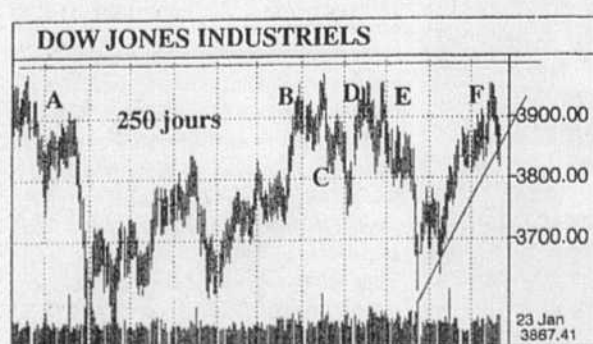
La panique, tel que prévu

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Ce que je craignais le plus est arrivé. Comme je l'expliquais au début de janvier, le marché américain arrivait à un fort niveau de résistance (point F) où les investisseurs avaient cessé de surenchérir les prix à au moins cinq reprises depuis le début de l'année 1994, soit aux points A, B, C, D, et E.

Il ne faut donc pas être surpris de voir arriver les encaissements de profit. De son côté en janvier, le TSE 300 de Toronto était à un point critique devant le bris éventuel de la tendance baissière des douze derniers mois ou simplement devant la poursuite de cette tendance baissière.

Finalement, c'est le pessimisme des gestionnaires de très gros portefeuilles, décidant de liquider encore qui a eu raison de tout revirement haussier. Quelques-uns ont commencé à vendre jeudi dernier, d'autres ont emboîté le pas vendredi donnant au marché un air catastrophique et le tout s'est poursuivi hier. Tous les secteurs canadiens ont chuté. Tous les secteurs faibles, au nombre de 9 sur 14, ont repris de l'élan dans leur tendance baissière. Les secteurs les plus forts comme les forestières, les minières, les industrielles et les transports, ont aussi chuté fortement. Chacun a brisé sa tendance haussière à court terme. Bien que plusieurs secteurs ont commencé à reprendre en fin de journée une partie du chemin perdu pendant la séance, les risques de continuité demeurent importants. C'est drôle mais il y a une nette différence entre ce que les conseillers recommandent et ce que les plus gros investisseurs font (vous savez ceux qui en savent plus et qui savent tout avant le public). Plus de la moitié des secteurs ont traversé leur tendance des cinq dernières années. BioChem et Métro Richelieu et quelques autres font exception à la faiblesse avec une poussée haussière.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13885	1967.87	-27.50	-1.4
XCB:Bancaire	3194	2299.02	-23.29	-1.0
XCO:Hydrocarbures	1052	1481.31	-6.41	-0.4
XCM:Mines et métaux	3920	2729.34	-35.81	-1.3
XCF:Produits forestiers	2892	2575.03	-78.16	-2.9
XCI:Bien d'Équipement	2353	1883.63	-12.43	-0.7
XCU:Services publics	2580	1810.23	-22.81	-1.2

BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	14269	213.26	-2.48	-1.1
TSE 100	*	246.56	-2.90	-1.2
TSE 200	*	240.95	-3.41	-1.4
TSE 300	28551	4049.36	-49.48	-1.2
Institutions financières	2935	2958.82	-29.94	-1.0
Mines et métaux	1648	4167.91	-26.55	-0.6
Pétrolières	2803	3885.36	-35.30	-0.9
Industrielles	4300	2745.64	-20.25	-0.7
Aurifères	3533	9125.09	-225.84	-2.4
Pâtes et papiers	5182	4430.95	-114.22	-2.5
Consommation	839	6520.28	-45.67	-0.7
Immobilières	661	1933.25	-64.58	-3.2
Transport	797	4768.94	-97.09	-2.0
Pipelines	284	3557.53	-6.06	-0.2
Services publics	2201	3181.35	-38.21	-1.2
Communications	701	7698.80	-129.76	-1.7
Ventes au détail	1812	3463.91	-24.07	-0.7
Sociétés de gestion	820	4439.71	-93.36	-2.1

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	16677	730.98	-10.93	-1.5

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	31326	3867.41	-2.02	-0.1
20 Transports	5662	1528.15	+6.05	0.4
15 Services publics	4066	188.18	-	-
65 Dow Jones Composé	41055	1306.45	+1.24	0.1
Composite NYSE	*	253.47	+0.09	0.0
Indice AMEX	*	400.33	-1.06	-0.3
S&P 500	*	465.82	+1.04	0.2
NASDAQ	*	759.51	-2.54	-0.3

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MACMILLAN I	2102	10.75	10.25	10.25	-0.50	-4.7
MACMILLAN BLOEDEL	2000	16.50	16.00	16.00	-0.50	-3.0
NOVA CP	1418	12.38	12.00	12.38	+0.38	3.1
REPAF ENTR INC	1308	6.88	6.50	6.75	-0.25	-3.8
SCE INC	1129	41.63	41.13	41.38	-0.63	-1.5
PLACER DOME INC	1035	29.25	28.25	28.50	-1.00	-3.4
ALCAN ALUM LTD	850	36.63	36.00	36.50	-0.13	-0.4
ALBIT-PRICE LR	824	9.50	9.00	9.50	-0.13	-1.3
METHANEX CP	761	18.75	18.00	18.50	-0.38	-2.0
ROYAL LEPAGE LTD	757	2.45	2.35	2.35	-	-

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DOMTAR INC	808	10.63	10.13	10.25	-0.50	-4.7
METHANEX CP	368	18.75	18.00	18.63	-0.25	-1.3
DOMINION TEXTILE	325	8.00	7.68	7.88	-0.13	-1.6
METHANEX CP I	308	15.83	15.13	15.83	-0.13	-0.8
ALCAN ALUM LTD	304	36.63	36.00	36.50	-0.25	-0.7
BIOCHEM PHARMA	286	18.63	17.50	18.13	+0.50	2.8
AIR CANADA	281	8.13	7.75	7.88	-0.25	-3.1
METRO-RICHELIEU	260	13.00	12.50	13.00	+0.50	4.0
NATL BANK OF CDA	213	8.88	8.50	8.75	-0.25	-2.8
MOORE CP LTD	213	25.88	25.13	25.13	-0.63	-2.4

DECISION-PLUS
VIDÉOCASSETTE GRATUITEDécouvrez la bourse à la
manière de Michel Carignan

(514)392-1366

• ÉCONOMIE •

Les saumons et Victoria bloquent un projet hydro-électrique d'Alcan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le gouvernement de la Colombie Britannique a annoncé hier qu'il refusait à Alcan la permission de poursuivre un projet hydro-électrique commencé dans les années 50, de crainte qu'il n'affecte les saumons de la rivière Fraser.

Le premier ministre de la province, Mike Harcourt, a annoncé qu'il interdirait à la multinationale d'achever le projet, baptisé Kemano et évalué à 1,3 milliard \$, en raison des

risques qu'il pose pour les saumons du Fraser, la plus riche des rivières à saumons du monde.

«Le système du fleuve Fraser est le cœur et l'âme de notre province et nous prendrons au cours des prochains mois les moyens pour s'assurer que les gens et les communautés qui en dépendent pour leur mode de vie n'en soient plus jamais privés», a déclaré M. Harcourt en annonçant cette décision.

Ce projet privé n'aurait jamais dû voir le jour, a ajouté le premier mi-

nistre, qui en a rejeté la responsabilité sur le précédent gouvernement fédéral conservateur canadien, lequel avait donné son feu vert à Alcan en 1987. Si compensations il doit y avoir, elles devront être versées par le gouvernement fédéral, a-t-il poursuivi.

Alcan avait construit dans les années 50 un barrage sur la rivière Nechako, de façon à en inverser le cours normal et permettre le détournement d'une partie de ses eaux. Cette eau alimente par gravité les gé-

nérateurs de la centrale Kemano en dévalant dans un tunnel d'une longueur de 16 km percé dans le Mont DuBose.

La compagnie voulait percer un nouveau tunnel similaire dans la montagne pour alimenter quatre nouveaux générateurs et ainsi porter de 896 à 1181 mégawatts la capacité de la centrale Kemano. Le projet aurait toutefois réduit de plus de 80 % le flot normal de la rivière Nechako, l'une des principales fratries des saumons du Fraser.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344
Fax: 985-3340

Société d'énergie de la Baie James

PROJET SM-3
INSTALLATIONS PROVISOIRES
APPEL D'OFFRES NO ISM-620-2-02

DÉMONTAGE À LA BAIE JAMES DE BÂTIMENTS (FOLD-A-WAY ET ABRI GONFLABLE), TRANSPORT ET INSTALLATION AU CAMPMENT SM-3

Date et heures limites de réception des soumissions:
Le jeudi 16 février 1995 à 15 h 30, heure de Montréal

Garantie de soumission: 240 000 \$

Prix du document: 150 \$ toutes taxes incluses.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service Achats-Contrats
500, boul. René-Lévesque Ouest, 25e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

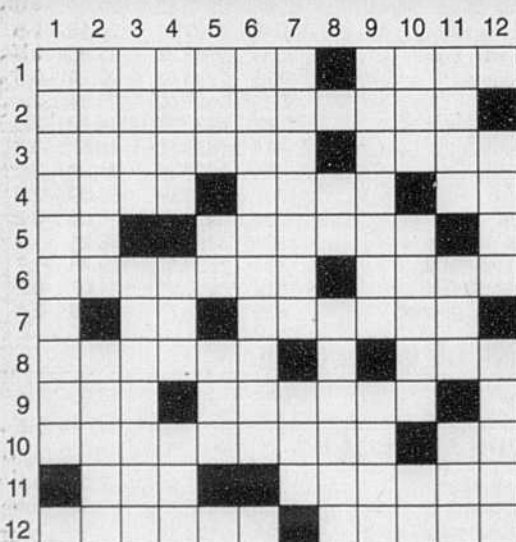
Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au numéro de téléphone (514) 879-6700.

Jocelyne Fortin
chef de service Achats-Contrats

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Faire sien. — Combat.
- Gaiement.
- Sel de l'acide uranique. — Oiseau.
- Lieu. — Prophète hébreu. — Pronom.
- Ferrure. — Tremblement (Mus.).
- Conquérir. — Affluent de la Seine.
- Éminence. — Spectacle.
- Adversaire. — Trois fois.
- Conteste. — Gonflement pathologique d'un tissu.
- Se dit des composés du tellure. — Considéré.
- Épéiste. — Où il entre de l'antimoine (Pharm.).
- Divinité féminine. — Narine des cétecs.

- Ruelle.
- Pièce d'une serrure. — Esprit. — Thorium.
- Zigouille. — Flasque.
- Soumettre à l'estérification.
- Renommer. — Aussi-tôt.
- Lui. — Pogrom.
- Foudre. — Mille quatorze.
- Première page. — Cheville de bois (Mar.). — Beryllium.
- Pays. — Utile au golf.
- Xérés. — Machine à filer.

Solution d'hier

1. ANIS PONDANT
2. COUSSE D'ORTIE
3. ARCADE D'IRRA
4. MITERONS TIRA
5. LEVRE D'ILEN
6. E REID ELAL
7. DE SEPT TITO
8. GO SE CODE RU
9. RUVERALE COR
10. EGAL COSTUS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-014606-949

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE GREFFIER ADJOINT
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse

ABSA DIALLO

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Madame ABSA DIALLO, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Madame ABSA DIALLO.
Lieu: Montréal
Date: 13 janvier 1995
MICHEL MARTIN, G.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
LE GROUPE-CONSEIL L.G.A. INC. PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe-Conseil L.G.A. Inc.", demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 20 janvier 1995
BELANGER SAUVÉ, s.e.n.c.
Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis dans le journal: C.C.Q., art. 795
AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de JACQUES DELORME, en son vivant domicilié et résidant au 847, Des Cluses, Sainte-Catherine, district de Longueuil, province de Québec, survenu le 09 décembre 1994, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, ROGER DELORME, le 18 janvier 1995, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau des procureurs soussignés, 1, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal, province de Québec, H3B 2C1.
Donné à Montréal, Québec
Ce 18 janvier 1995
BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C.
Procureurs du liquidateur successoral.

PRENEZ AVIS que ELIZABETH MARIE EMILIE LE FRANÇOIS domiciliée au 1772, rue Franchville à Montréal, Province de Québec H2C 1X9 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de ELIZABETH MARIE EMILIE FORGET LE FRANÇOIS.
Montréal, le 16 janvier 1995
Me DENIS MAIORINO



Investissez dans un pays. Bosnie, Rwanda, Somalie, Éthiopie, Angola, Burundi, Bangladesh... L'argent que vous donnez à CARE se rend aux gens qui en ont le plus besoin.

ou régnent la guerre, la famine et la souffrance. À court terme et à long terme, votre investissement aide CARE à offrir à la fois des secours d'urgence et des programmes de développement. Partagez votre chance avec les plus démunis de la terre et envoyez vos dons à CARE, boîte postale 468, succ. de Lormier, Montréal (Québec) H2H 2N6. Vous pouvez également faire vos dons dans toutes les succursales de la banque Royale.

CARE
1374, Mont-Royal Est
1-800-267-5232

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor
Services gouvernementaux

Le ou les présents projets sont assujettis à l'Accord intergouvernemental sur les marchés du secteur public et ils sont ouverts aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Projet	Description	Livraison
000716	Cartouches neuves et rechargées de différents calibres (munitions)	Différents endroits

Garantie de soumission exigée :

- 30 000 \$ sous forme de cautionnement (ou)
- 15 000 \$ sous forme de chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou celui d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : LE 9 FÉVRIER 1995 À 15 H

Prix des documents : 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnements et services — Direction des acquisitions.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au :

Fonds des approvisionnements et services
Bureau des appels d'offres
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Pour information : Mme Lise Morin, tél.: (418) 643-5438

Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

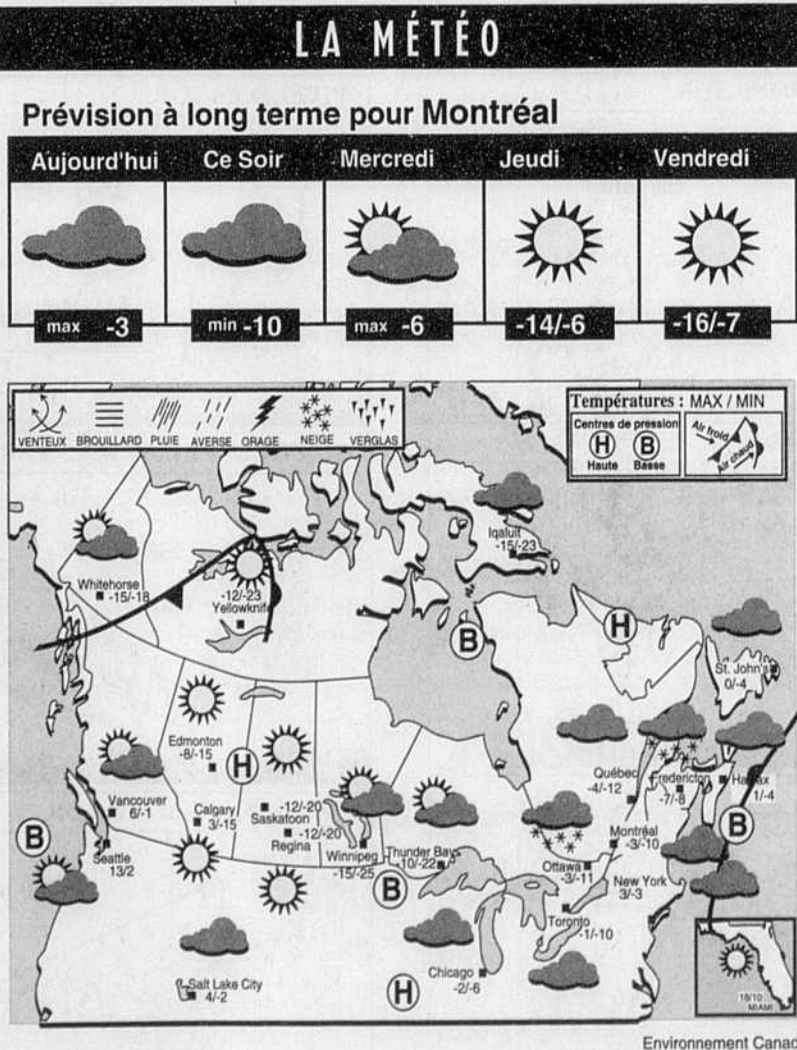
Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou détenir une attestation d'engagement à cet effet.

De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des achats
Michel Gagnon, ing.

Québec



Situation générale:

Toujours quelques flocons mais le soleil à l'horizon. Un creux de basse pression sur le sud de la province ne bougera que lentement. Les nuages ainsi qu'un peu de neige persisteront. Les températures ne fluctueront que lentement dans cette circulation stagnante mais nous connaîtrons tout de même un refroidissement à partir de la nuit de mardi à mercredi. Un dégel graduel d'ouest en est s'amorcera mercredi. Le soleil, qui s'était montré très discret depuis plusieurs jours, reviendra sur l'ouest de la province.

Régions

Abitibi et Témiscamingue: Nuageux avec éclaircies. Quelques flocons. Min.: -7. Max.: -3. Mercredi: nuageux le matin. Dégel graduel par la suite. Min.: -12 à moins 14. Max.: -10. Mercredi: ensoleillé. Min.: -18. Max.: -14.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -9. Max.: -6. Mercredi: ensoleillé. Min.: -13. Max.: -8.

Laurentides: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -8. Max.: -6. Mercredi: nuageux le matin. Dégel graduel par la suite. Min.: -12. Max.: -7.

Trois-Rivières et Drummondville: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -7. Max.: -3. Mercredi: nuageux le matin. Dégel graduel par la suite. Min.: -11. Max.: -6.

Québec: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -8. Max.: -4. Mercredi: nuageux. Dégel graduel en après-midi. Min.: -12. Max.: -7.

Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: -7. Max.: -2. Mercredi: nuageux. Dégel graduel en après-midi. Min.: -12. Max.: -4.

Lac-Saint-Jean, La Tuque, Saguenay et réserve faunique des Laurentides: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min.: moins 12 à moins 14. Max.: moins 5 à moins 7. Mercredi: nuageux le matin. Dégel graduel par la suite. Min.: -15. Max.: -6.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: Nuageux avec quelques flocons. Min.: -10. Max.: -5. Mercredi: généralement nuageux et quelques flocons. Min.: -14. Max.: -6.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: Faible neige intermittente. Min.: -7. Max.: -5. Vents de 20 à 40 km/h diminuant à 15 à 30 km/h en après-midi. Mercredi: nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -10. Max.: -6.

Gaspé, parc de Forillon et baie des Chaleurs: Neige intermittente. Accumulation totale de 5 à 10 cm. Min.: -6. Max.: -2.

2. Vents de 20 à 40 km/h causant de la poudrière par endroits. Mercredi: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -11. Max.: -6.

Baie-Comeau: Nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -9. Max.: -5. Vents de 20 à 40 km/h. Mercredi: nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -12. Max.: -7.

Sept-Îles et Minganie: Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -10. Max.: -6. Vents de 15 à 30 km/h. Mercredi: nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -13. Max.: -8.

Anticosti et Natashquan: Nuageux avec éclaircies. Quarante pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: moins 8 à moins 10. Max.: moins 5 à moins 7. Mercredi: nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -13. Max.: -8. Vents de 15 à 30 km/h.

Chevery et Blanc-Sablon: Nuageux avec éclaircies. Quarante pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: moins 12 à moins 14. Max.: -8. Vents diminuant à 15 à 30 km/h en après-midi. Mercredi: nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -13. Max.: -8. Vents de 15 à 30 km/h.

Lever 7h24
Coucher 16h49

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE	164 CONDOMINIUMS À LOUER
SILLERY - Rangée, béton, boisé, 200 M.C. Vues: fleuve, parc 168,000\$ Info.: 18h. à 24h., (418)527-2121.	PRES HOPITAL Maisonneuve-Rosemont, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 stationnements intérieurs, grande terrasse, micro-ondes encastré, possibilité de cuisiner et réfrigérateur, sauna, piscine ext., tout confort. Libre immédiatement. 1100\$/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336; soir: 388-2704.
103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS	170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
A AHUNTSIC , luxueux condo au Square Grasset. Grande unité de coin, 1204 p.c., 2 c.c., 5e étage, balcon, très ensoleillé, climatisation centrale, garage intérieur, à proximité du Centre récréatif Claude-Robillard et de piste cyclable. 8708 André-Grasset. 148,000\$. 385-3571.	PARIS XIXe , Face Bules Chaumont. Studio, ascenseur, 1er janvier. 4200\$/mois. 487-9494
SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL Superbe condo - vue panoramique - très ensoleillé - dernier étage - 3 ch. chacune avec s.bains 3 stationnements s-sol 2146 p.c. + 288 p.c. terrasse 943-3846	LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.
VILLE LASALLE , luxueux, 2 c.c., meublé, très éclairé, foyer, garage. Services à proximité. Autobus à 1 min. 2 étages. 769-1790 après 16h.	PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
MAISONS DE CAMPAGNE	ADJ. PLAZA ST-HUBERT , 35,000 p.c., idéal pour église, centre culturel, centre médical. Aubaine! 932-1630.
ST-ANTOINE, MAISON CENTENAIRE RESTAURÉE, cachet unique, face au Richelieu, grand terrain, près de Mt. 787-2260.	VIIEUX MONTRÉAL . Bâtiment 12,000 p.c., bons revenus. Un magasin au r.-dch. vacant. 932-1630.
160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER	251 BUREAUX À LOUER
C.D.N. - 6 1/2 , bus duplex avec jardin, à vue du métro UdeM, très éclairé, équipé, chauff. 1,100\$. 737-8026	1900 SHERBROOKE OUEST 800, 1000 ou 1500 p.c., tout compris, avec stationnement. Services de réception et de secrétariat disponibles. 931-1900.
AHUNTSIC , Dom. St-Sulpice, 4 1/2 étcs., entrée lav./séch., garage. 335-0361.	MÉTRO CRÉMAZIE Local commercial, espace pour 6 bureaux, rue St-Denis, 1er étage. 683-1444 (soir seul).
C.D.N. , 4 1/2, semi-meublé, chauffé, ensoleillé, dans immeuble tranquille. 735-0726.	318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
DE MAISONNEUVE E. Près Radio-Canada, luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 523-9647, 642-1285.	LIQUIDATION . + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/ usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.
OUTREMONT , face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.	

Aidez-les à les aider. **OXFAM-QUÉBEC** (514) 937-1614

à tous nos abonnés

LE DEVOIR reçoit régulièrement des demandes d'annonces qui désirent vous proposer leurs produits ou services de façon directe. Notre politique générale est d'accorder aux seuls organismes humanitaires le privilège de vous solliciter directement. Toutefois, il est possible que vous soyez sollicité par un annonceur qui aurait obtenu votre nom d'une autre source que Le Devoir, et nous n'avons évidemment aucun contrôle sur ces démarches.

La nouvelle loi québécoise sur la protection de la vie privée vous donne le droit de vous soustraire à ces offres. Si à l'avenir vous désirez que **LE DEVOIR** ne transmette pas votre nom à ces organismes, veuillez nous le faire savoir en nous écrivant à :

LE DEVOIR
Service des abonnements
2050, rue De Bleury, 9e étage
Montréal (Québec) H3A 3M9

501

OCCASIONS D'AFFAIRES

MLM - NOUVEAU CONCEPT
Gagnez 2/4 fois +. Cie à croissance record en expansion au Québec. Produits super. (514)851-1257 (24h.).

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

546

CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO GRAND MEDIUM vous aide à résoudre vos problèmes - Sentiments - Réconciliation - Change en affaires. Etc... 937-2402

575

DÉMÉNAGEMENT

ARTISAN-DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
JEAN-PIERRE, 598-1761.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695

AUTOMOBILES

CITROEN CX 1976
Blanche, suspension hydraulique. Suprerie. 8,000\$. 387-2147.

DÉCÈS

HONE MARY (LUCKING)

Le 21 janvier 1995, au C.H.U.L. à l'âge de 75 ans est décédée Mary Lucking, épouse de feu Antoine L. Hone, paisiblement entourée des siens.

Le service sera chanté mardi le 24 janvier 1995 à 10h00 en l'église St-Louis de France, 1576, Rte de l'Eglise, Ste-Foy sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée.

La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil, ses filles: Danielle, Christine (Richard Blanchet), Francine (Yves Arcand); ses petits-enfants: Sarah, Alexandra, Antoine, Alexa, Lawrence, James William, Francis Enrique, Clara ainsi que ses frères et sœurs: Bunty et Eddy Abbott, Donald et Doris Lucking, Ruth et Solomon Sabourin, John et Lucy Lucking, Alice et André Rousseau, Georges Lucking, Sarah et Roger Morissette ainsi que nombreux parents et amis, amies. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don au C.H.U.L., Soins Palliatifs au soin du Dr Marjolaine Tremblay, 2705, boul. Laurier, Ste-Foy (Québec) G1V 4G2.

MARIE-THÉRÈSE DUMARTIN (MIMI)

Une messe commémorative sera célébrée samedi 28 janvier prochain à 11 heures, en l'église Immaculée-Conception, 1855 Rachel Est, à la mémoire de Marie-Thérèse Dumartin (Mimi), décédée le 17 janvier dernier, à l'hôpital Notre-Dame, dans sa 81^{ème} année.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Jeux olympiques d'hiver de 2002

«Il ne faut pas tomber dans le fantasme politique»

Jean-Paul L'Allier défend la candidature québécoise devant le CIO

Lausanne, Suisse (AFP et Reuter) — Une éventuelle sécession du Québec ne remettrait pas en cause la tenue des JO d'hiver de 2002 dans la capitale de «la Belle Province» canadienne si celle-ci en obtenait l'organisation.

Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, a expliqué ainsi ce qu'il a appelé «la réalité canadienne» au collège de sélection du Comité international olympique qui, aujourd'hui, éliminera cinq des neuf villes candidates avant le choix final du CIO, qui aura lieu le 16 juin à Budapest.

«Il est vrai, a-t-il dit hier à Lausanne, que la question sur le prochain référendum sur l'indépendance du Québec nous a été posée. Le CIO avait besoin d'explications et je crois qu'il a été satisfait de ce que nous avons dit. Le fait qu'un parti politique propose l'indépendance ne comporte pas de germes de violence. C'est un exercice démocratique propre à notre fédéralisme de remettre en question sa propre nature. Quoi qu'il arrive, le pays continuera à fonctionner», a-t-il assuré.

M. L'Allier a également tenu à préciser qu'outre la garantie financière du Québec, la candidature canadienne avait reçu celle du gouvernement fédéral. «Toutefois, a-t-il ajouté, quel que soit le ré-

sultat du référendum, le gouvernement du Québec s'est engagé par écrit à garantir l'entier financement des Jeux si besoin était. Il n'y a donc rien d'anormal chez nous. Il ne faut pas tomber dans le fantasme politique», a-t-il conclu.

Québec devrait se retrouver, selon toute probabilité, parmi les quatre villes qui resteront en course pour le choix final du CIO en juin.

Alliance Sion-Québec?

Du favori, Salt Lake City, au négligé, Sochi, ville caucasienne proche de la Tchétchénie, les neuf candidats à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2002 ont présenté, hier, leurs dossiers au CIO.

Les 100 membres du CIO rendront leur verdict en juin prochain à Budapest. Dans l'immédiat, il s'agit de sélectionner aujourd'hui quatre projets sur les neuf en lice: les grand favoris sont Salt Lake City, qui avait manqué de peu les Jeux 1998, Ostersund en Suède, Sion, en Suisse, et Québec.

Les autres candidats sont Graz, dans le sud de l'Autriche, Tarvisio en Italie, Jaca en Espagne, Sochi et Poprad-Tatry, en Slovaquie.

Confiant après la présentation du projet améri-

cain, son responsable, Tom Welch, a déclaré qu'il s'agirait de la dernière tentative de Salt Lake City, déjà candidate à quatre reprises.

L'avantage de la ville de l'Utah est que la plupart des infrastructures nécessaires à l'organisation des Jeux sont déjà en place.

Sion a de son côté fait valoir, par la voix de Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS) et l'un des vice-présidents du CIO, que la ville suisse permettrait de faire des Jeux de 2002 ceux à la fois de la neige et de la glace.

Autre favori, Québec présentait son dossier dans la soirée. Selon des sources proches de la délégation suisse, une alliance francophone pourrait se former entre Sion et Québec pour favoriser la nomination du mieux placé des deux sites.

«Nous apprendrons le français», a commenté un responsable de Salt Lake City.

Bien que ne disposant que d'une chance minime de voir sa ville retenue, le maire de Sochi a affirmé que la guerre en Tchétchénie ne rejallirait en rien sur sa candidature.

«Les événements politiques ne devraient avoir aucune influence», a affirmé Nikolai Karpov.

Internationaux de tennis d'Australie

Edberg, Martin, Novotna et Fernandez s'en vont

Melbourne, Australie (AFP) — Quatre favoris, le Suédois Stefan Edberg (n° 6) et l'Américain Todd Martin (n° 8) chez les hommes, la Tchèque Jana Novotna (n° 3) et l'Américaine Mary-Joe Fernandez (n° 11) chez les dames, ont été éliminés hier à Melbourne en huitièmes de finale des Internationaux d'Australie de tennis.

En revanche, l'Espagnol Andre Agassi (n° 2) et l'Espagnole Arantxa Sanchez (n° 1) ont obtenu leur billet pour les quarts de finale.

Edberg a été victime de l'Américain Aaron Krickstein qui, mené deux manches à zéro, est parvenu à s'imposer 6-7 (6/8), 5-7, 6-4, 7-6 (7/5), 6-4, en 3 heures 43 minutes.

«C'est l'une des plus belles remontées de ma carrière, en plus contre Edberg, l'un des joueurs les plus expérimentés, et dans un tournoi du Grand Chelem», se félicitait le vainqueur, 45^e mondial, qui signe son grand retour. Ce joueur de 27 ans atteint pour la première fois depuis 1990 — année où il se hissa au 6^e rang mondial — les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem, où il affrontera un autre non-tête de série, le Néerlandais Jacco Eltingh, 24^e mondial, victorieux de l'Américain Patrick McEnroe 6-4, 6-4, 6-7 (7/9), 5-7, 6-4.

Malgré un service puissant (34 as), Eltingh a connu de gros problèmes. «McEnroe possède l'un des meilleurs retours du circuit, a-t-il expliqué. Face à lui, il faut se battre sur chaque point».

Sanchez seule au monde

Finaliste l'an dernier à Melbourne, Martin a été sèchement éliminé par le Russe Yevgeny Kafelnikov (n° 10) 6-1, 6-4, 6-2. Le vaincu a expliqué avoir été «mou» et «mauvais», Kafelnikov reconnaissant qu'il «n'avait pas affronté le Martin de l'an dernier».

«J'ai eu de gros problèmes au service, a poursuivi Kafelnikov, et si cela se reproduit contre Agassi en quarts, il va me broyer!»

La leçon d'Agassi

Agassi a donné une leçon à l'Australien Patrick Rafter, 21^e mondial, battu 6-3, 6-4, 6-0. «Il a été beaucoup trop fort pour moi. Il ne m'a pas offert une volée. Dans ces conditions, difficile de gagner», a reconnu Rafter. Agassi s'est «efforcé de rester très concentré» malgré les nombreux supporters de Rafter.

Chez les dames, Sanchez a été accrochée un set par la Slovaque Karina Habsudova, 29^e mondiale, pour finalement l'emporter 7-5, 6-0. La voie de l'Espagnole semble dégagée jusqu'à la finale, toutes les têtes de série de sa moitié de tableau ayant disparu. La plus dangereuse, Novotna a été battue par la surprenante Mexicaine Angelica Gavaldon, 96^e mondiale, victorieuse sur le même score que Sanchez. Gavaldon affrontera en quarts de finale l'Américaine Marianne Werdel, victorieuse 6-2, 6-3 de l'Autrichienne Barbara Paulus dans la partie entre non-têtes de série.

Dernière surprise du jour: la Japonaise Naoko Sawamatsu, 26^e mondiale, a battu Mary-Joe Fernandez, 6-4, 7-6 (7/5). «Elle a tout renvoyé, a lâché Fernandez, qui a quitté le court en larmes. Elle a très bien négocié les points importants et elle possède un très bon retour.» En quarts de finale, Sawamatsu affrontera Sanchez. Elle tentera de faire mieux que sa... tante, Kazuko Naoko, battue à ce stade dans le même tournoi en 1973 par l'Australienne Evonne Goolagong.

Slalom géant de Cortina

Wachter en démonstration

Cortina, Italie (AFP) — L'Autrichienne Anita Wachter, après plusieurs tentatives infructueuses a enfin renoué avec la victoire, en s'imposant hier dans le slalom géant de Cortina d'Ampezzo, comptant pour la coupe du monde féminine de ski.

Éliminée par une faute banale dans la deuxième manche du slalom d'Alta Badia, le 21 décembre, alors que la victoire lui tendait les bras, la jolie autrichienne, a effectué à Cortina une démonstration éblouissante.

Sur un tracé long et très sélectif

d'un dénivelé de 400 mètres, Wachter au sommet de son art, skiant à la perfection a fait d'entrée le vide dans la première manche bouclée au pas de charge en 1 min 21 sec 28, se jouant des difficultés... et de toutes ses adversaires.

Seule la Suisse Vreni Schneider, toujours à la recherche d'une victoire cette saison, limitait les dégâts dans cette manche tracée par son propre entraîneur M. Dubosson, avec un passif total de 89 centièmes sur Wachter.

Canadien

Exit Dionne et Sévigny

Petrov et Montgomery font leur rentrée

CANADIAN PRESS

Après seulement un match en saison régulière écourtée, le Canadien a annoncé hier qu'il retranchait pour la prochaine rencontre, demain soir, contre Washington au Forum, les attaquants Gilbert Dionne et Pierre Sévigny. Ils seront remplacés par Oleg Petrov et Jim Montgomery.

«Ce sont des changements que

nous jugeons nécessaires, a révélé l'entraîneur Jacques Demers. Il n'y a pas de temps pour les expériences dans une saison de 48 matches.

«Nous n'envoyons pas de message précis. Vingt-six joueurs sont à notre disposition.»

La mise au rancart forcée de Dionne étonne, même si ses habitudes d'entraînement ont souvent été remises en question.

Que nous réserve la saison de hockey?

Association Ouest: beaucoup d'élus pour une seule coupe!

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

La division Centrale est d'emblée la plus relevée de la Ligue nationale. Les six équipes qui la composent ont de bonnes chances de participer aux séries et l'une d'elles, de remporter la coupe Stanley.

Voici un aperçu des 12 formations de l'Association Ouest. Entre parenthèses, le dossier de l'an dernier.

Maple Leafs de Toronto (43-29-12 — 98) — Toronto est la seule équipe à avoir atteint les demi-finales ces deux dernières années. La coupe Stanley est donc à la portée de cette formation qui s'est enrichie de l'acquisition de Mats Sundin (Québec) et Mike Ridley (Washington), deux centres qui appuieront Doug Gilmour. Solides devant le filet avec Félix Potvin, les Maple Leafs pourraient bien se ressentir du départ des défenseurs Sylvain Lefebvre et Bob Rouse. Le calendrier chargé de cette saison écourtée jouera également contre les Leafs. Équipe de l'Est dans l'Association Ouest, la troupe de Pat Burns passera autant de temps dans les airs que sur la patinoire. Et on ne parle même pas des décalages horaires.

Red Wings de Detroit (46-30-8 — 100 points) — Les Red Wings croient avoir rassemblé toutes les pièces du casse-tête. La présence de Mike Vernon (Calgary) devant le filet assure à l'équipe une stabilité qui lui a fait cruellement défaut ces dernières années. Scotty Bowman est aussi allé chercher des joueurs d'expérience — Rouse, Mike Ramsey, Mike Kryshelnyski — qui se greffent à une puissante attaque (356 buts) animée par Sergei Fedorov et Steve Yzerman. Mais Fedorov ratera les trois premiers matches en raison d'une suspension, tandis que l'équipe sera soumise aux mêmes contraintes que Toronto.

Blues de St-Louis (40-33-11 — 91 points) — Mike Keenan réussira-t-il à mener les Blues à la conquête de la coupe Stanley comme il l'a fait à New York avant de faire un pied-de-nez aux Rangers? Les unités spéciales seront particulièrement efficaces à St-Louis. Al MacInnis, Steve Duchesne, Brendan Shanahan, Craig Jannet et Brett Hull donneront des maux de tête aux gardiens en avantage numérique, alors qu'Esa Tikkanen et Guy Carbonneau écrouleront les pénalités. Reste à voir si Keenan endurera bien longtemps le style désinvolte de Hull.

Flames de Calgary (42-29-13 — 97 points) — Les Flames n'ont pas

remporté une seule série éliminatoire depuis leur conquête de la coupe en 1989. Pour conjurer le sort, la direction a décidé de s'en remettre à un trio de jeunes gardiens — Trevor Kidd, Andrei Trefilov, Jason Muzzatti. Les Flames ont aussi échangé Al MacInnis contre Phil Housley, et obtenu Steve Chiasson en retour de Vernon.

Canucks de Vancouver (41-40-3 — 85 points) — Les Canucks ont créé de grandes attentes en atteignant la finale de la coupe Stanley et en majorant le prix des billets de près de 50 %. Le nouvel entraîneur Rick Ley pourra compter sur les mêmes éléments qui ont réalisé un si beau parcours en séries. Une seule addition: le centre Mike Peca, 20 ans, qui remplacera Murray Craven. Une ombre au tableau: Pavel Bure veut être payé pour la durée du lock-out, ce que lui refusent les Canucks.

Blackhawks de Chicago (39-36-9 — 87 points) — Les Hawks n'ont réussi que 254 buts et ils espèrent que la venue de Bernie Nicholls (New Jersey) soulagera Jeremy Roenick d'une partie de l'attaque. L'équipe souhaite également l'éclosion de Patrick Poulin, âgé de 21 ans. Chicago demeure solide en défensive avec le gardien Ed Belfour et les défenseurs Chris Chelios, Steve Smith, Gary Suter et Eric Weinrich. Par contre, la carrière de Bob Probert à Chicago semble avoir fait long feu, tandis que le vétérinaire Michel Goulet devra prendre sa retraite à la suite d'une commotion cérébrale subie l'an dernier au Forum.

Stars de Dallas (42-29-13 — 97 points) — Les Stars vont se fier à la même formation qui a réussi à éliminer les Blues en quatre matches dès la première ronde. Peter Zzel (Toronto) est la seule addition d'importance alors que Bob Gainey a décidé de muter Dave Gagner à l'aile gauche, le côté faible de l'équipe. Mike Modano animera encore une fois l'attaque des Stars, lesquels ont connu de beaux succès à leur première année au Texas.

Jets de Winnipeg (24-51-9 — 57 points) — Équipe onusienne par excellence de la LNH au cours des dernières années, les Jets pourraient entreprendre la saison avec seulement cinq Européens. Ce virage nord-américain a été décidé à la suite du congédiement du directeur général Mike Smith. Pour grimper au classement, les Jets devront également éviter les blessures, leurs vedettes Teemu Selanne, Alexei Zhamnov et Teppo Numminen ayant raté un total de 82 matches.

Sharks de San Jose (33-35-16 — 82 points) — L'entraîneur Kevin Constantine a un beau défi à relever: convaincre ses joueurs que le style hermétique pratiqué la saison dernière rapportera les mêmes dividendes. Les Sharks ont cependant plus de profondeur. Pat Falloon était leur ailier droit numéro un à 18 ans. Trois ans plus tard, il a glissé au troisième rang derrière Ulf Dahlén et Sergei Makarov. Victor Kozlov, le premier choix de l'équipe en 1993, aurait pu ajouter du mordant à l'aile gauche s'il ne s'était pas fracturé une jambe en Russie.

Kings de Los Angeles (27-45-12 — 66 points) — Alors que le président et ex-proprétaire de l'équipe Bruce McNall est aux prises avec la justice, les Kings semblent décidés à jouer des bras sur la glace. D'où l'acquisition du rude Troy Crowder, un joueur qui s'était retiré du hockey il y a deux ans. L'équipe a aussi obtenu Rick Tocchet (Pittsburgh) en retour de Luc Robitaille. Tocchet a conclu une entente de huit millions \$, un risque compte tenu de l'âge (30 ans) et des problèmes de santé de l'ex-attaquant des Penguins. A défaut d'une coupe Stanley, Wayne Gretzky pourra toujours viser un 11^e championnat des pointeurs.

Oilers d'Edmonton (25-45-14 — 64 points) — Les Oilers sont toujours en période de reconstruction mais les partisans pourront se consoler en se disant que l'équipe demeurera à Edmonton. Une note encourageante: Jason Arnott, 19 ans, se présente comme l'une des futures vedettes du circuit. L'an passé, il a marqué 33 buts. George Burnett, à 32 ans, est le plus jeune entraîneur de la LNH.

Mighty Ducks d'Anaheim (33-46-5 — 71 points) — Les Mighty Ducks n'ont pas nécessairement plus de points mais ils seront assurément plus spectaculaires. Les jeunes Paul Kariya, Valeri Karpov et Oleg Tverdokhlev vont ajouter du piquant à une attaque en mal d'assainissement, les Ducks n'ayant marqué que 229 buts à leur première saison dans la LNH. Tom Kurvers (Islanders) devrait aussi ranimer le pire jeu de puissance (14,4 %) de la LNH.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Boston 4 Philadelphia 1
Calgary 4 Detroit 1
Ottawa 3 Islanders 3
New Jersey 2 Hartford 2
Buffalo 5 Tampa Bay 2
Edmonton 4 LA 3
Hiei
Boston à Rangers

Pittsburgh en Floride
Chicago à Winnipeg
Edmonton à Anaheim
Ce soir
Washington à Québec
Philadelphia à Islanders
Vancouver à Detroit
St-Louis à Calgary
Dallas à Los Angeles

À l'occasion de la Saint-Valentin

LE DEVOIR

LA MAISON
& DU
GOUVERNEUR

invitent

LES AMOUREUX DU VIN

à une soirée
dégustation
de vins et fromages
animée par Jean Aubry
et réservée aux célibataires.

Le mardi
14 février à 19hPour réservation:
873-2126 *LA MAISON DU
GOUVERNEUR
Au Pied-du-Courant,
901 De Lorimier
(angle Notre-Dame)*Les réservations seront
prises sur la base de
premier arrivé,
premier servi.Entrée: 55 \$
par personne
(taxes comprises)
Réservez avant le
vendredi 3 février
prochain, les places sont
limitées!Avec la participation de
LA FOUMAGERIE
4906 Sherbrooke Ouest
Westmount

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — **Légendes d'automne** 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45 — **Meurtre avec préméditation** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 15 — **Richie Rich** (v.f.) 13 h 30, 16h — **Le bagarreur de rue** 19h, 21 h 45; jeu. 21 h 45

BROSSARD: (849-3456) — **Richie Rich** sam. dim. 13 h 40, 15 h 50 — **Harçèlement** 19h, 21 h 30 — **Dumb and Dumber** sam. dim. 13 h 45, 19 h 10; sem. 19 h 10 — **Immortal Beloved** sam. dim. 16h, 21 h 25; sem. 21 h 25 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13 h 30, 15 h 55, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **Nell** (v.f.) sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Légendes d'automne** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** sam. dim. 13h, 15h, 17h; sem. aucune représentation — **Harçèlement** 19h, 21 h 30 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 14 h 40, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 12 h 30, 16 h 50

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Ready to wear** 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 15; ven. lun. et jeu. 18 h 45, 21 h 15 — **Nell** (v.f.) 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 20; ven. lun. et jeu. 18 h 45, 21 h 15 — **Lion King** 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. 23 h 40 — **Drop Zone** 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35; dern. rep. 23 h 45 — **Jungle Book** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 25; dern. rep. 23 h 45 — **Housetog** 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CENTRE ADÈLE: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Heavenly Creatures** 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 20; dern. rep. 23 h 30 — **Higher Learning** 12 h 45, 16h, 19h, 21 h 45; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Lion King** 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. 23 h 40 — **Drop Zone** 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35; dern. rep. 23 h 45 — **Jungle Book** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 25; dern. rep. 23 h 45 — **Housetog** 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CINÉ-CAMPUS: Pavillon J.A. DeSeve, U de M (343-7682) — **Le vent du Wyoming**, André Forcier (Québec) 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — **Housetog** 19 h 25, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30 — **Le roi lion** ven. sam. dim. mar. 13h, 15h, 17h — **Star Trek: Generations** 19h, 21 h 20 — **Nobody's Fool** 19h, 21 h 15; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **Ready to Wear** 19h, 21 h 35; ven. sam. dim. mar. 14 h 45 — **Lion King** ven. sam. dim. mar. 13h, 17 h 15 — **Drop Zone** 19h, 21 h 20 — **Richie Rich** ven. sam. dim. mar. 13h, 15 h 05, 17 h 10 — **La Santa Clause** ven. sam. dim. mar. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15 — **L'invité** 19 h 20, 21 h 25 — **Disclosure** 19h, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 13 h 45, 16 h 15 — **Jungle Book** 19 h 10, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **Immortal Beloved** 19 h 05, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 20, 16h — **Murder in the First** 19 h 15, 21 h 40; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 10

CINÉMA BOUCHÈRE: 200, bd de Mortagne, Boucherville — **Légendes d'automne** 13 h 15, 16 h 10, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Nell** (v.f.) 13 h 20, 16h, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Harçèlement** 13 h 30, 16 h 20, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** 13 h 30, 16h, 19 h 10, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** 13h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **Immortal Beloved** 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — **Mrs. Parker & The Vicious Circle** 16h, 21 h 30 — **Little Women** 13 h 30, 19h — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 15

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **Le bagarreur de rue** sam. dim. 13h, 21h; sem. 21h; dern. rep. ven. sam. 23h — **Richie Rich** (v.f.) sam. dim. 13h, 17h, 19h; sem. 19h — **Nell** (v.f.) sam. dim. 13h, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30; ven. lun. 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Junior** (v.f.) 21h; dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — **Harçèlement** sam. dim. 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **La princesse des cygnes** sam. dim. 12 h 30, 15 h 10 — **Le livre de la jungle** sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; sem. 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — **La fille de d'Artagnan** sam. dim. 13 h 40, 16 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Parenti Serpenti** (v.o. s.t.f.) sam. dim. 13 h 30, 16h, 19 h 15, 21 h 45; sem. 19 h 15, 21 h 45

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — Jusqu'au 29 janvier, Salle 1: **Hunters and gatherers/Folk Art Found Me/DoG stories** 18 h 30 — **Bébé bonheur/Overdose** 20 h 30 — Salle 2: **Quand l'amour est gai/Narcisse** 18 h 45 — **Le petit musée de Velasquez/Bal nocturne** 20 h 45

CINÉMA PARADIS: 8215, Hochelaga (354-3110) — **La rivière sauvage** 18h — **Le spécialiste** 18h — **Double dragon** 18 h 10 — **Le sourire** 20h — **Octobre** 20 h 10 — **Le fil de la tempête** 20 h 10 — **Frankenstein** (v.f.) 22h — **Procès devant jury** 22 h 10 — **La porte des étoiles** 22 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-6001) — Jusqu'au 25 janvier: **Anna: 6-18**, Nikita Mikhalov (primeur), Lun. au ven. 17h, 19 h 15, 21 h 30; sam. dim. 13h, 15h, 19h, 21 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine Ouest (875-7284) — **Federal Hill**, Michael Corrente (E-U) 14 h 45, 21 h 30 — **Natural Born Killers**, Oliver Stone (E-U) 16 h 45 — **Ivan and Abraham**, Yolande Zauberman (France) 19 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — **Demon Knight** 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19 h 20, 21 h 20 — **Far from Home** 13 h 45, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 15, 21 h; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h — **Nell** (v.f.) 14h, 16 h 20, 19h, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 20 — **Légendes de l'automne** 13 h 30, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 30; ven. lun. jeu. 18 h 45, 21 h 25 — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Little Women** 14h, 19h; ven. lun. et jeu. 19h — **Ready to wear** 16 h 15, 21 h 15; ven. lun. jeu. 21 h 15

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — **Le livre de la jungle** sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; ven. lun. 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Légendes d'automne** sam. dim. 13 h 15, 15 h 45, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — **Le bagarreur de rue** sam. dim. 13h, 17 h 15, 19 h 15; sem. 19 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Junior** (v.f.) sam. dim. 13 h 10, 21 h 25; sem. 21 h 25 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 05, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. 23 h 20 — **Neil** (v.f.) sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Harçèlement** 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 14 h 40, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 12 h 30, 16 h 50, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. 23 h 20 — **Neil** (v.f.) sam. dim. 13h, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20; sem. 19h, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Richie Rich** (v.f.) sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h; sem. 19h — **Zone critique** 21h; dern. rep. ven. sam. 23h — **Harçèlement** sam. dim. 14 h 15, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **La princesse des cygnes** sam. dim. 12 h 30, 15 h 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335, de Maisonneuve Est (842-9768) — **Mouvements du désir**, Léa Pool (Québec) 18 h 35 — **Bonneur d'occasion**, Claude Fournier (Québec) 20 h 35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — **Le livre de la jungle** sam. dim. 13h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30; sem. 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30 — **Streetfighter** sam. dim. 13 h 05, 16 h 05, 19h, 21 h 15; sem. 16 h 05, 19h, 21 h 15 — **La fille de d'Artagnan** sam. dim. 13 h 05, 16 h 05, 19h, 21 h 25; sem. 16 h 05, 19h, 21 h 25 — **Rouge** sam. dim. 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — **Priscilla Queen of the Desert** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — **Little Women** sam. dim. 13 h 05, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — **Demon Knight** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30 — **Drop Zone** 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 14 h 40, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 12 h 30, 16 h 50

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **Nell** (v.f.) sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Légendes d'automne** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** sam. dim. 13h, 15h, 17h; sem. aucune représentation — **Harçèlement** 19h, 21 h 30 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 14 h 40, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 12 h 30, 16 h 50

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Ready to wear** 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 15; ven. lun. et jeu. 18 h 45, 21 h 15 — **Nell** (v.f.) 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 20; ven. lun. et jeu. 18 h 45, 21 h 15 — **Lion King** 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. 23 h 40 — **Drop Zone** 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35; dern. rep. 23 h 45 — **Jungle Book** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 25; dern. rep. 23 h 45 — **Housetog** 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CENTRE ADÈLE: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Heavenly Creatures** 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 20; dern. rep. 23 h 30 — **Higher Learning** 12 h 45, 16h, 19h, 21 h 45; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Lion King** 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. 23 h 40 — **Drop Zone** 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35; dern. rep. 23 h 45 — **Jungle Book** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 25; dern. rep. 23 h 45 — **Housetog** 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CINÉ-CAMPUS: Pavillon J.A. DeSeve, U de M (343-7682) — **Le vent du Wyoming**, André Forcier (Québec) 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — **Housetog** 19 h 25, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30 — **Le roi lion** ven. sam. dim. mar. 13h, 15h, 17h — **Star Trek: Generations** 19h, 21 h 20 — **Nobody's Fool** 19h, 21 h 15; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **Ready to Wear** 19h, 21 h 35; ven. sam. dim. mar. 14 h 45 — **Lion King** ven. sam. dim. mar. 13h, 17 h 15 — **Drop Zone** 19h, 21 h 20 — **Richie Rich** ven. sam. dim. mar. 13h, 15 h 05, 17 h 10 — **La Santa Clause** ven. sam. dim. mar. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15 — **L'invité** 19 h 20, 21 h 25 — **Disclosure** 19h, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 13 h 45, 16 h 15 — **Jungle Book** 19 h 10, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **Immortal Beloved** 19 h 05, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 20, 16h — **Murder in the First** 19 h 15, 21 h 40; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 10

CINÉMA BOUCHÈRE: 200, bd de Mortagne, Boucherville — **Légendes d'automne** 13 h 15, 16 h 10, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Nell** (v.f.) 13 h 20, 16h, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Harçèlement** 13 h 30, 16 h 20, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** 13 h 30, 16h, 19 h 10, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** 13h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **Immortal Beloved** 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — **Mrs. Parker & The Vicious Circle** 16h, 21 h 30 — **Little Women** 13 h 30, 19h — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 15

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **Le bagarreur de rue** sam. dim. 13h, 21h; sem. 21h; dern. rep. ven. sam. 23h — **Richie Rich** (v.f.) sam. dim. 13h, 17h, 19h; sem. 19h — **Nell** (v.f.) sam. dim. 13h, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30; ven. lun. 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Junior** (v.f.) 21h; dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — **Harçèlement** sam. dim. 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **La princesse des cygnes** sam. dim. 12 h 30, 15 h 10 — **Le livre de la jungle** sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; sem. 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — **La fille de d'Artagnan** sam. dim. 13 h 40, 16 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Parenti Serpenti** (v.o. s.t.f.) sam. dim. 13 h 30, 16h, 19 h 15, 21 h 45; sem. 19 h 15, 21 h 45

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — Jusqu'au 29 janvier, Salle 1: **Hunters and gatherers/Folk Art Found Me/DoG stories** 18 h 30 — **Bébé bonheur/Overdose** 20 h 30 — Salle 2: **Quand l'amour est gai/Narcisse** 18 h 45 — **Le petit musée de Velasquez/Bal nocturne** 20 h 45

CINÉMA PARADIS: 8215, Hochelaga (354-3110) — **La rivière sauvage** 18h — **Le spécialiste** 18h — **Double dragon** 18 h 10 — **Le sourire** 20h — **Octobre** 20 h 10 — **Le fil de la tempête** 20 h 10 — **Frankenstein** (v.f.) 22h — **Procès devant jury** 22 h 10 — **La porte des étoiles** 22 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-6001) — Jusqu'au 25 janvier: **Anna: 6-18**, Nikita Mikhalov (primeur), Lun. au ven. 17h, 19 h 15, 21 h 30; sam. dim. 13h, 15h, 19h, 21 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine Ouest (875-7284) — **Federal Hill**, Michael Corrente (E-U) 14 h 45, 21 h 30 — **Natural Born Killers**, Oliver Stone (E-U) 16 h 45 — **Ivan and Abraham**, Yolande Zauberman (France) 19 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — **Demon Knight** 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19 h 20, 21 h 20 — **Far from Home** 13 h 45, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 15, 21 h; ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h — **Nell** (v.f.) 14h, 16 h 20, 19h, 21 h 20; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 20 — **Légendes de l'automne** 13 h 30, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 30; ven. lun. jeu. 18 h 45, 21 h 25 — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; ven. lun. jeu. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **Nell** (v.f.) sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Légendes d'automne** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** sam. dim. 13h, 15h, 17h; sem. aucune représentation — **Harçèlement** 19h, 21 h 30 — **Meurtre avec préméditation** sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** sam. dim. 14 h 40, 19

♦ CULTURE ♦

Agnès Varda raconte les 100 ans du cinéma

La cinéaste signe le film «quasi officiel» du centenaire

JEAN-MICHEL COMTE

Paris (AP) — «J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans», dit Monsieur Cinéma, qui va bientôt souffler ses cent bougies. Ces souvenirs, Agnès Varda en a choisis quelques-uns et les raconte dans *Les Cent et une nuits*, le film «officiel» tourné pour le centenaire du septième art et qui sort demain en France.

Agnès Varda a choisi de mélanger images nostalgiques et histoire d'aujourd'hui, extraits de films et scénario original. Elle raconte donc l'histoire d'un quasi-centenaire, Simon Cinéma (Michel Piccoli, très cabotin), un excentrique qui vit dans un château-musée et croit être le cinéma à lui tout seul.

Pour éviter de perdre la boule et pour faire faire de l'aérobic à sa mémoire qui flanche, il engage une jeune et jolie licenciée en histoire du cinéma, Camille (Julie Gayet, un petit air de Jessica Lange) pour, chaque jour, lui raconter des histoires du grand écran. Dans le château vont défiler de nombreuses vedettes, dont l'ami italien (Marcello Mastroianni, séducteur impénitent).

Pendant ce temps, le petit ami de Camille, stagiaire sur le tournage d'un film, rêve de tourner lui-même

son propre court métrage. Il veut profiter de la présence quotidienne de Camille auprès de Monsieur Cinéma pour fonder un complot: détourner l'héritage du vieillard. Mais celui-ci a encore un héritier, qui a disparu depuis des années...

Cette histoire parallèle n'est bien sûr que le prétexte à un résumé d'histoire du cinéma en deux heures d'anecdotes, de courts extraits, de clins d'œil et surtout d'apparitions, parfois très furtives, de vedettes qui font de la distribution des *Cent et une nuits* l'une des plus prestigieuses qui soit. Dans cet exercice les moments les plus savoureux sont les passages de Depardieu, Delon arrivant en hélicoptère, De Niro et De Niro de Niro sur une barque et surtout Belmondo, très drôle.

On évoque ou on montre avec nostalgie Welles, Fellini, Bunuel, Godard, Arletty, Louise Brooks, Laurel et Hardy. Les frères Lumière ne sont pas oubliés, qui reviennent régulièrement rappeler ce que le cinéma leur doit. Les cinéphiles se régaleront de ce défilé, rythmé et rapide, de souvenirs, d'images, de réflexions et d'extraits de films.

«Contrairement à ce que j'ai entendu dire, mon film n'est pas un film de commande, copié par l'Association premier siècle du cinéma

(dont le président est Michel Piccoli). C'est un film libre et content, produit en toute indépendance», affirme Agnès Varda.

Mais tout cela est un peu didactique et a parfois des airs de leçon de cinéma, davantage à l'usage des cinéphiles amoureux de Godard que du grand public fan de *La Guerre des étoiles*. Bien sûr c'est complètement subjectif, personnel et non exhaustif, on ne peut parler de toute l'histoire du cinéma en deux heures: «J'ai eu l'impression de faire ce film pour fixer quelques-uns de mes souvenirs de cinéma dans le désordre des associations d'idées ou d'images», dit Agnès Varda.

Mais on peut contester ses choix et surtout ses oublis volontaires. Son film fait la part belle au cinéma français et italien et semble mépriser le cinéma américain. Pourquoi passer sous silence le western ou la science-fiction? Pourquoi montrer Arielle Dombasle et pas Greta Garbo? Jean-Pierre Léaud et pas Marlon Brando, Jean-Claude Brialy et pas Humphrey Bogart, Leos Carax et pas Steven Spielberg?

Une des scènes finales est lourde de symboles: on y voit Piccoli, jaloux de De Niro qui courtise Deneuve, lui tirer et lui cracher dessus. Un détail cependant: *Les Cent et une nuits* est distribué en France par la Twentieth Century Fox.

EN BREF

O. J. SIMPSON COMME APPÂT À VIDÉOTRON

Les abonnés de Vidéotron pourront suivre «en direct» les péripéties du procès de l'ex-footballeur O.J. Simpson. Le câblodistributeur «débrouille» en effet la chaîne américaine d'information CNN, diffuseur officiel du procès, qui a débuté hier. Le débrouillage, qui durera jusqu'au 31 janvier, est la conséquence du

nombre élevé d'appels que Vidéotron a reçus hier, suggérant de rendre le procès accessible. Vidéotron avait libéré les ondes de CNN en janvier 1991, lors de la Guerre du Golfe. Son geste fut heureux car il lui valut entre 3 500 et 4 000 nouveaux abonnés.

Cette fois, le débrouillage s'effectue dans un contexte bien différent. CNN fait partie d'un service enrichi du câble, avec trois autres services,

Discovery, Fox et Life Network. Le hic c'est qu'en plus du 1,99 \$ additionnel qu'il faut payer pour obtenir le second groupe, les abonnés doivent se procurer l'appareil Vidéoway, au coût de 8,99 \$ par mois. Il reste que pour le câblodistributeur, l'occasion était belle, avec O.J. Simpson, d'appâter les téléspectateurs. La diffusion en direct des procès, interdite au Canada, est permise aux États-Unis.

THÉÂTRE



PHOTO MAX DONATI

Denise Agiman-Orvieto et Paolo Molesini forment un inoubliable couple d'amant et maîtresse en situation de crise dans la comédie de Dario Fo *Non tutti i ladri vengono per nuocere*, une production de la compagnie de théâtre italo-montréalaise La Ribalta

Dario Fo dans le texte!

LA MARCOLFA ET

NON TUTTI I LADRI VENGONO PER NUOCERE

Deux pièces en un acte de Dario Fo, produites par la Compagnie de théâtre La Ribalta, respectivement mises en scène par Denise Agiman-Orvieto et Marcello Panzera; avec: Lidia Russo, Silvio Orvieto, Paolo Molesini, Sabrina Magdi, Gabriella Rechichi, Giose Caccione, Jean-Pierre Chelhot, Marcello Panzera, Paolo Molesini, Denise Agiman-Orvieto, Dino Tavarone et Samir Magdi; scénographie: Paolo Molesini; direction de scène: Emanuele Giusti; costumes: Luisa Ridolfi; éclairages: Sarah Nixon; à l'affiche du Théâtre Centaur, les 19, 20, 21 et 22 janvier.

JACQUES LARUE-LANGLAIS

Avant de devenir, au cours des années soixante, le porte-parole de l'idéologie de gauche et de l'anticléricalisme italien, Dario Fo avait monté, en 1957, avec sa femme Franca Rame, une espèce d'anthologie de la farce italienne du XIX^e siècle. C'est ce répertoire que la compagnie montréalaise La Ribalta a puisé les deux comédies qu'elle offrait au public, il y a quelques jours, sur la scène du Centaur.

Fondée en 1991, cette troupe s'est fixée pour objectif de diffuser la cul-

ture italienne à Montréal par le biais de l'expression théâtrale. Qu'une minorité culturelle puisse s'offrir une compagnie de théâtre jouant dans sa langue sur sa terre d'adoption constitue déjà une preuve de la solidité de ses racines originelles et du dynamisme de son expression culturelle. Et ce, sans aucune subvention gouvernementale de quelque niveau que ce soit. On se souviendra des représentations de *La Locandiera*, de Carlo Goldoni, par La Ribalta il y a un peu plus d'un an, simultanément à celles qu'offrait alors le Théâtre du Nouveau Monde et qui permettaient une intéressante comparaison entre les deux modes de production.

La Marcolfa, première des deux pièces de ce récent spectacle, dont le canevas a été retrouvé dans les coffres d'une vieille famille de théâtre italienne, est une farce burlesque dans laquelle une servante laide, naïve et superstitieuse (Marcolfa) devient soudain un objet de convoitise lorsqu'on croit qu'elle a gagné le gros lot. Le traitement qu'en offre La Ribalta est directement hérité de la plus pure Commedia dell'Arte: jeu ouvert et chargé d'excès gestuels et grimaciers. Tout passe parfaitement la rampe et la performance de Lydia Russo, en Marcolfa, est absolument époustouflante.

Le second texte, *Non tutti i ladri vengono per nuocere* (A tout voleur

quelque chose est bon) est une pochade de style classique, un boulevard à l'italienne, pourrait-on dire. On y raconte la surprise réciproque d'un cambrioleur et d'un bourgeois: le premier, opérant de nuit chez le second, est pris en flagrant délit par ce dernier, qui sera à son tour surpris en train de flirter avec sa maîtresse. L'histoire se corse quand les femmes des deux hommes, dont l'une avec son amant, entrent également en scène pour former un imbroglio de quiproquos difficilement descriptible mais facilement imaginable.

En épouse adultérine, Denise Agiman-Orvieto — qui est la directrice artistique de la troupe — y tient une place de premier plan par son jeu soutenu de cocotte de luxe, ses mimiques ineffables et une présence constante à la scène et au jeu. Mais le véritable héros de ces deux productions est sans contredit Silvio Orvieto, qui tient le rôle très exigeant du marquis farfelu dans *La Marcolfa* et celui du cambrioleur dans *Non tutti i ladri*. Cet acteur a du chien à revendre et remplit aisément l'espace scénique qui lui est dévolu.

La plus grande frustration du critique reste celle d'entendre s'esclaffer la salle entière par suite d'une réplique sans doute hilarante et de n'y avoir rien compris. Car, je vous dois un petit aveu: je ne parle pas vraiment italien.

CINEMA LIBRE présente

RANG 5

un film de Richard Lavoie

LA MAIN QUI VOUS NOURRIT!

Tabernacle! Quelle belle idée et quelle leçon! Rang 5 a pas-sionné et ému ceux et celles qui ont assisté à la première parisienne. Une émouvante fresque humaine.

Centre-Ville Film 1000 Avenue de la Gare • 514 527-7726

LE MOULIN À MUSIQUE présente

Un violon sur l'épaule ou Madame Violon, conférence

au THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (près de Papineau)

1650, rue Marie-Anne Est, Montréal

samedis, dimanches: 21, 22, 28, 29 janvier, 4, 5 février à 14h00 (7 à 13 ans)

mercredis, jeudis, vendredis: 25, 26, 27 janvier, 1, 2, 3 février à 9h30 (3 à 6 ans), à 13h30 (7 à 13 ans)

sur réservation seulement: 514 527-7726

LE DEVOIR

À LA TÉLÉ

CE SOIR

NE MANQUEZ PAS

PAULE DES RIVIÈRES

QUÉBEC 2002

Émission spéciale sur la Conférence du Comité international olympique, en direct de Lausanne. Le comité dévoilera le nom des quatre villes finalistes pour l'obtention des Jeux d'hiver.

RDI, 10h

PARIZEAU À PARIS

Discours que le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, prononcera devant les membres de

L'Assemblée nationale française réunis dans la salle des Fêtes, là où René Lévesque avait pris la parole en 1977.

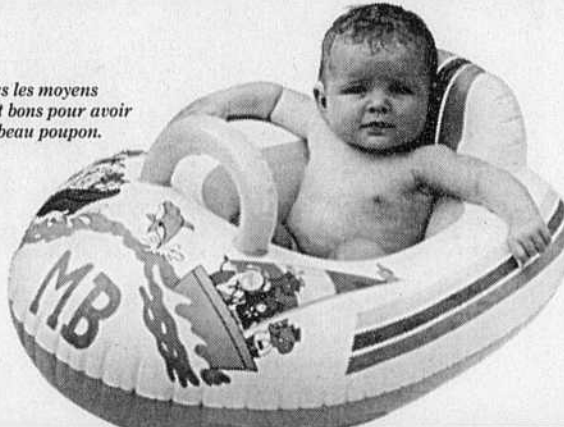
TV5, 19h30

NATIONS

Nouveau magazine d'information sur la réalité des peuples autochtones, animé par Michèle Rouleau, ex-présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec.

Radio-Québec, 20h

Tous les moyens sont bons pour avoir un beau poupon.



cette controverses, sont abordées avec justesse.

CBC, 21h

LE CHOC DU PRÉSENT

Trois reportages sur le rôle et la place des pères d'aujourd'hui.

Radio-Québec, 21h

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 2 4 3	L'Odyssée fantastique	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir		Country Centre-Ville	Ma maison	Blanche		A tout prix / Le patron remplace l'employé; meilleurs produits; qualité totale; encan spécial pas ordinaire	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Les Temps modernes	
TVA	13															
13	4 5 3 6	Claire Lamarche / Sur le matelas (16:00)	Mongrain		Le TVA	Piment fort	Chambres en ville	Le Match de la vie / Le lait, un aliment controversé; la réalité virtuelle; les faits divers	Minisérie / Les oiseaux se cachent pour mourir (6/10)	Ad Lib / Judi Richards, Claude Gauthier, Breen Leboeuf, France Castel, Yves Blais			Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)			
13	7 8 9															
13	10 11 13															
13	40															
13	15 17 24	Garfield et ses amis	As-tu vu ça?	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice / Daniel Seff	Montagne	Nébuts / Design	Le Choc du présent / Les Pères	Montagne	Plaisir de lire	Téléservice				
13	30 45															
13	2 4 16	Épicerie en folie-Métro	Le Grand Journal		Sonia Benezra / Francis Martin, Nathalie Choquette, Jean Cournoyer	La Guerre des clans	Les Simpson	Triplex	Aux frontières du réel	Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra			
13	30 35 49															
13	5 6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	On the Road... (5) Inside Qc	Market Place	the 5th estate	Witness	CBC Prime Time News	News	Scoop				
13	4															
13	8 13	Oprah (16:00)	Cheers	Roseanne	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Full House	Home Imp.	Roseanne	John Larroquette	W5 with Eric Malling	CTV News	Nightline		
13	12		Roseanne	Cheers	Pulse	E.T.	Fighting Back!	Frasier	Grace Under Fire	Home Improv.	State of the Union Address	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)		
13	8	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Home Improvement							
13	13	Family Matters		Hard Copy			E.T.	Roseanne								
13	22	Transformers	Roseanne	The Simpsons			Star Trek: The Next Generation									
13	3	Schoolbreak Special (16:00)	Coach	Price Is Right	News	CBS News	E.T.	Rescue 911	State of the Union Address							
13	18		News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!								
13	5	Aladdin	Ricki Lake			NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Wings	Something...	State of the Union Address	Dateline NBC				
13	10	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition			American...	Extra...	Pub							
13	33	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Computer	Nova / Vikings	Frontline	Seapower: A Global Journey	Cinéma / ANGEL AND...	(4)				
13	57	Carmen...	Bill Nye	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	Cinéma / THE MUSIC OF CHANCE (5) avec Mandy Patinkin, James Spader	Frontline	Eastenders	Van der Valk					
13	6	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.	Wings	Women of...	Frasier	Under Fire	Chicago Hope	Global News	Sports	
13	24	Art / Nature...	Pingu/Dot/tots	Polka Dot	Ghostwriter	Bill Nye	Journeys	Wild South	Studio 2	National Geographic	Vital Signs	What	Inquiring			
13	TSN	Real Fishing	Boxing's...	Go-Karting...	Women in...	Sportsdesk	Inside Sports	Soccer / Canada - Danemark	Be a Player!	Don Cherry	Basketball NBA / Nets - Warriors					
13	RDS	WWF (16:00)	L'Homme le plus fort		Bateau moteur	Sports 30	Sport en crise	Hockey / Capitals - Nordiques								
13	TV5	Pyramide	Euro 3	Journal FR3	Des Chiffres...	Cuisine /...	Journal FR2	Télescope	Paris lumières	Taratata						
13	CF	Marshall...	Schtroumpfs	Télé-pirate	Widget	Bibi / Anne										
13	MP	Musique Vidéo (16:00)			Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	En ligne / Francis Cabrel	Perfecto - 150e émission	Musique Vidéo					
13	MM	RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	Partridge...	The NewMusic	VideoFlow					
13	SE	Brillantine (15:40)	L'Accompagnatrice					En plein vol (19:25)		Réalité mordante	Rousseau en spectacle (22:40)					
13	YTV	Superhuman	Batman	Rugrats	Dave Osborne	Little House on the Prairie		Snowy River: The McGregor	Zorro	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Red Green Sh.			
13	TVI	Jeux safari	As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Roulette VIP	Black Jack 21	L'Ascenseur	L'Enquête	Psychotron	Ad Lib	Psychotron	Miroir, Miroir	
13	TALC	I Love Trouble														
13	RD1	Journal (16:00)	Aujourd'hui		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	G. Reportages / Tour du monde à la voile	Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui			Capital actions	
13	D	Le Saint (16:00)	Mission impossible		Sanctuaires sauvages		L'Ouest: le vrai		Destination aventure	Naissance de l'Europe	Destination danger	Cinéma / LA GAMMICK (4)				

CINEMA

AU PETIT ÉCRAN

AU NOM DE L'ENFANT

(1ère de 2). (5) (In a Child's Name), E.-U. 1991. Drame de T. McLoughlin avec Michael Ontkean, Valerie Bertinelli et Louise Fletcher. Une jeune femme veut obtenir la garde de son jeune neveu après que sa sœur a été tuée par son mari.

TQS 20h (2h)

*ANGEL AND THE BADMAN

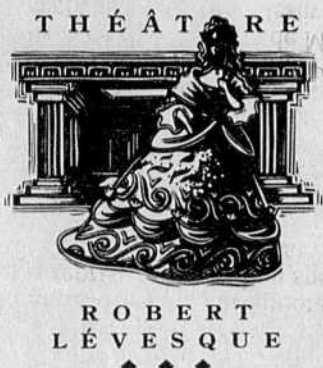
(4) E.-U. 1947. Western de J.E. Grant avec John Wayne, Gail Russell et Harry Carey. Un hors-la-loi blessé est recueilli par une famille de Quakers.

PBS 23h (1h50)

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

LE DEVOIR

CULTURE



Raymond Cloutier quitte le Conservatoire

Le comédien Raymond Cloutier, qui dirige le Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis huit ans, vient de remettre sa démission au directeur général (par intérim) des Conservatoires, le sous-ministre adjoint Alain Bruneau. Cette démission prendra effet le 31 mars prochain. «Ma décision est irrévocable», écrit Raymond Cloutier dans cette lettre datée du 16 janvier.

Au *Devoir*, Raymond Cloutier a confirmé son départ en expliquant qu'à 50 ans il avait le goût de réorienter à nouveau sa carrière vers exclusivement le travail d'acteur, à la télévision, au cinéma et au théâtre. Il participe actuellement à deux séries télévisées, il a un projet de film mais rien qui se profile dans l'immédiat au théâtre. Il quitte le Conservatoire avec l'impression de tourner une grande page.



Raymond Cloutier

Mais cette page a contenu — d'après les nombreux témoignages recueillis par le *Devoir* depuis que la rumeur du départ de Cloutier circulait — sa part de soubresauts et de contestations. Les huit ans que Raymond Cloutier a passé à la direction du Conservatoire, où il succédait à Guy Beaulne, ont été marqués par plusieurs pétitions d'étudiants, par des rébellions de classes de finissants, où l'on remettait en cause un directorat autoritaire et abrupt qui à plusieurs reprises a causé des départs, des exclusions, des congédiements. Le moins que l'on puisse dire, après avoir parlé à plusieurs anciens élèves, c'est que le style de direction sous Cloutier était profondément et constamment l'objet de controverses internes.

Ancienne figure dominante du groupe du Grand Cirque Ordinaire dans les années 60 et 70, ex-étudiant du Conservatoire — dont il a claqué la porte à l'époque — Raymond Cloutier s'est fait connaître du grand public lorsqu'il incarna à la télévision de Radio-Canada la figure de Louis Riel. Il a peu joué au théâtre depuis qu'il dirige le Conservatoire, et une tentative de production théâtrale avec une pièce d'Arthur Miller qu'il a mise en scène pour sa propre compagnie, à l'Espace Go, s'est traduite par un gouffre financier.

À Québec, où il a été impossible de rejoindre le sous-ministre adjoint Alain Bruneau, on nous a fait savoir que le départ de Raymond Cloutier n'est pas lié à un quelconque dossier qui aurait été acheminé au ministre. Avant que Raymond Cloutier ne fasse parvenir sa lettre de démission le 16 janvier, on nous disait alors que ce départ était imminent, qu'il appartenait à Cloutier de l'annoncer, et que le ministère ne poussait «ni dans un sens ni dans l'autre».

Le volet québécois du FTA 95

Marie-Hélène Falcon n'a plus de temps à perdre. La sixième édition du Festival de théâtre des Amériques aura lieu dans cinq mois (du 24 mai au 6 juin) et seuls les choix du volet québécois sont vraiment arrêtés. Pour la programmation étrangère tout est encore à négocier, à discuter, à convaincre. Dans ce volet étranger seul le groupe du Français François Tanguy, le Théâtre du Rideau du Mans, avec un spectacle intitulé *Choral*, est sous contrat.

On savait déjà que Denis Marleau y créera, dans le nouveau lieu de Carbone 14 rue Lalonde, en coproduction du Théâtre Ubu et du FTA, son adaptation de *Maîtres anciens* de Thomas Bernhard. On savait aussi que *Les Nuages de terre*, le nouveau spectacle du Théâtre des Deux Mondes, conçu et joué en collaboration avec les Ivoiriens du groupe de Werewere Liking, sera aussi au FTA.

J'apprends qu'on y verra également une création autour de la figure mythique d'Électre, un spectacle coproduit par le FTA et la compagnie d'Alice Ronfard.

Le comédien Larry Tremblay sera aussi du FTA 95 avec une création produite en collaboration avec le Théâtre d'Aujourd'hui et le FTA. Aussi, coproduit par le Théâtre Urbi et Orbi et le Quat'Sous, on y verra la création de la nouvelle pièce d'Yvan Bienvenue (*l'auteur d'Histoires à mourir d'amour*, créé à Fred-Barry il y a deux ans).

De même, la directrice artistique du FTA a invité le groupe Pigeons International à reprendre, dans le cadre du festival, sa production de *Savage/Love* de Sam Shephard, un spectacle de Paula de Vasconcelos louangé par la critique la saison dernière lors de sa création au Théâtre La Chapelle.

Avec quatre créations originales, la première présentation canadienne du nouveau spectacle des Deux Mondes, et la reprise d'un très bon spectacle, le volet québécois du FTA sera impressionnant.

Michaël Boucher limogé

Un communiqué du HarbourFront Center de Toronto nous apprend que le nouveau directeur artistique du *Du Maurier World Stage Festival* est dorénavant M. Don Shipley. Il était jusqu'à maintenant le directeur artistique du *Grand Theatre* de London, en Ontario. Par contre, on ne souffle mot dans ce communiqué de Michaël Boucher qui, depuis quatre ans, dirigeait ce festival de théâtre bis-annuel avec une belle énergie.

Le HarbourFront Center est une corporation mi-privée mi-publique, dirigée par des hommes d'affaires, et le directeur artistique du *Du Maurier World Stage* n'est qu'un de leurs employés. On achève bien les directeurs artistiques ces temps-ci...

Silence à la NCT

Me Jacques Mongeau s'est enfoncé dans le silence depuis le conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie Théâtrale du 17 janvier. La presse attend toujours un communiqué qui nous éclairera sur le sort de la compagnie, privée de direction artistique et administrative depuis le départ forcé de Brigitte Haentjens et la démission subséquente de Lorraine Gagné. Me Mongeau a fixé à la fin janvier la date-limite pour trouver des nouveaux directeurs. Nous sommes le 24.

MÉDIAS

La culture évincée du comité sur l'autoroute électronique

Dionne-Marsolais formera un comité culturel sectoriel

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les membres du secteur culturel ne sont plus représentés sur le comité chargé de conseiller le gouvernement sur la mise en œuvre de l'autoroute électronique. Ils auront plutôt leur comité sectoriel.

En annonçant, la semaine dernière, la composition du nouveau comité aviseur sur l'info route, les ministres de la Culture, Rita Dionne-Marsolais, et de l'Industrie, Daniel Paillé, ont évacué les quatre représentants de la communauté culturelle que le gouvernement libéral avait placés au sein de ce comité, qu'il avait nommé en août dernier, avant de perdre le pouvoir. Le nouveau gouvernement a conservé plusieurs membres, dont André Chagnon, président et chef de direction de Vidéotron, Louis Tanguay, président de Bell Québec et vice-président de Bell Canada.

Les quatre membres du secteur culturel que les deux prédécesseurs libéraux de Mme Dionne-Marsolais et M. Paillé, soit Liza Frulla, et Gerald Tremblay, avaient nommés, étaient Marcel Brisebois, directeur général du Musée d'art contemporain, Philippe Sauvageau, directeur général de la Bibliothèque nationale, Robert Pilon, vice-président de l'Association québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo, et Ai-

mée Danis, productrice et présidente des Productions Verseau International.

Interrogé sur les raisons de la disparition des membres «culturels» du comité, dans un contexte où Mme Dionne-Marsolais venait de dire qu'il était temps de cesser de ne s'occuper que de quinquillerie pour aller au contenu, son porte-parole a expliqué, hier, que «la ministre voulait créer un comité sectoriel» formé exclusivement, celui-là, des membres de la communauté culturelle, et qui serait chargé de se pencher non seulement sur l'autoroute de l'information mais sur l'ensemble des nouvelles technologies de l'avenir qui auront un impact considérable sur la transmission de la culture.

L'ensemble des nouvelles technologies

«La ministre veut créer un comité sectoriel du secteur culturel qui s'intéressera non seulement à l'autoroute de l'information mais aussi à l'ensemble des nouvelles technologies», a déclaré son porte-parole, hier.

Mme Dionne-Marsolais, qui est à Paris avec le premier ministre cette semaine, doit annoncer la composition du futur comité prochainement. Son porte-parole a précisé que la ministre n'avait pas encore décidé si les membres que le gouvernement libéral avait nommés feraient partie du nouveau comité sectoriel.

Nous avons rejoint, hier, trois des quatre membres évincés. Aucun n'avait été informé officiellement de ce changement de programme mais chose certaine, tous étaient déçus et étonnés de disparaître du comité aviseur.

«Un comité sectoriel, c'est beaucoup moins fort, estime le directeur général de la Bibliothèque nationale, M. Sauvageau. Avec une problématique sectorielle, vous transmettez de l'information alors que les autres sont déjà ailleurs. Et il vous manque des éléments pour prendre des décisions».

M. Sauvageau a rappelé que la mise sur pied du comité du gouvernement libéral avait suivi la tenue de plusieurs forums au cours desquels les représentants du secteur culturel et ceux du secteur des affaires avaient eu de bonnes discussions.

À l'ADISQ, M. Pilon est également très déçu et très préoccupé de la place de la musique francophone québécoise sur l'autoroute.

«Je ne m'inquiète pas pour Céline (Dion). Sony sera très bien placé. Mais 85 % des producteurs de disque québécois sont de petites entreprises. Faudra-t-il frapper à Denver, au Colorado, pour entrer sur l'autoroute», demande M. Pilon en rappelant que les disques seront bientôt livrés à domicile via l'autoroute électronique.

Tournée du Conseil des Arts

Le cafouillage se poursuit

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

En attendant le rapport officiel de la très controversée tournée automnale de consultations du Conseil des arts du Canada, début février, les participants aux réunions publiques ont reçu des premiers comptes rendus de tournée jugés «à la limite de l'indécence». Les notes de l'atelier public du 14 décembre dernier, à Québec, ont été accueillies par les participants à l'atelier dans un mélange d'éclats de rires et de soupçons de déception.

La copie des dites notes obtenue par *Le Devoir* semble montrer que le désordre et la précipitation qui ont caractérisé la consultation pan-canadienne ont toujours cours. Sur une seule feuille de papier, on retrouve l'ordre du jour, ainsi que neuf points de discussions décrits dans une forme télégraphique bourrée de fautes de français. Le point 1 nous informe que «Ce qu'on veut c'est plus de sous (sic)», le deuxième dit schématiquement «Soutenir artistes et organisations professionnelles (sic) par les pairs (sic)», et le cinquième nous apprend que «Depuis qu'il y a moins d'argent, les relations avec les agents ont (re-sic) détériorées». Au Conseil des arts, on répond simplement que ces notes, rédigées par la firme de consultants chargée d'animer les ateliers, ont été «apparemment corrigées» pour leur utilisation comme «outils pour la confection du rapport».

Parmi les gens présents à la réunion de décembre, on s'inquiète encore plus de ce qui est omis dans les notes: entre autres, aucune mention n'y est faite de la sortie en masse des artistes, ni de l'appel fait plusieurs fois à Roch Carrier, directeur général du CAC, de mettre son poste en jeu dans la lutte contre les coupures, demande que M. Carrier avait dit accepter. «On ne fait pas une planification stratégique comme ça», constate Louise Allaire, directrice générale des Productions des Gros Becs, en soulignant que le Conseil québécois du théâtre préfère dorénavant utiliser d'autres moyens de pression: une pétition circule présentement dans le milieu théâtral et des rencontres ont été demandées avec le ministre Michel Dupuy et le sénateur Jean-Louis Roux.

S'il s'inquiète de voir le dossier traité comme «une affaire classée» par le milieu artistique, Gaétan Gosselin, directeur du centre d'artistes Vu affirme que ce premier compte-rendu: «confirme le caractère un peu vain de l'exercice.» «Le Conseil aurait pu faire un constat du mécontentement du milieu, rendre compte de l'échec de la consultation, mais on ne l'a pas fait, constate pour sa part Pierre Minot, de l'Institut Canadien. Je pense tout de même que le message a été compris: c'était tellement clair et unanime.» Le rapport final du Conseil, face à de telles lacunes dans le processus, n'en devient que plus attendu.

EN BREF

BENOÎT BRIÈRE ANIME LE GALA MÉTROSTAR

Le gala Métrostar honorerait, pour une 10^e année, les artistes les plus populaires de la télévision francophone. Et qui mieux que Benoît Brière, pour animer l'événement. Contrairement à plusieurs remises de prix, le gala Métrostar se fait entièrement au public pour élire ses champions. Les téléspectateurs ont du 30 janvier au 25 février pour faire connaître leurs choix. Toutes les catégories d'émissions sont couvertes. Le gala a lieu le 12 mars. TVA le diffuse.

NOMINATIONS À LA COMMISSION D'EXAMEN DES EXPORTATIONS

Trois nouveaux membres viennent d'être nommés à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Il s'agit du collectionneur Ian Davidson, de Vancouver, de la marchande Olga Korper et de l'avocat Steven B. Smart, de Toronto, et de la galeriste Susan Whitney, de Regina. Ces nominations, d'une durée de trois ans, suivent de peu l'arrivée de Ian Christie Clark à la tête de la Commission. Cet organisme réglemente l'exportation de biens culturels et offre des avantages fiscaux pour encourager les Canadiens à vendre ou à faire don d'objets ou d'œuvres d'art, notamment aux musées. Les récentes nominations ont été annoncées par le ministère du Patrimoine canadien.



Gabriel Sabourin (Fortunio) et Nathalie Coupal (Dame Jacqueline), dans *Le Chandelier*, de Alfred Musset.

Musset vaudevilliste et Ibsen boulevardier

LE CHANDELIER

Une pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Denise Filiatrault. Décor de Mario Bouchard. Costumes de Véronique Borboën. Éclairages de Claude Accolas. Musique de François Sasseville. Avec Nathalie Coupal (dame Jacqueline), Yvan Benoit (Clavaroche), Gabriel Sabourin (Fortunio), Aubert Pallascio (maître André), Michel Charette, Stéphane Brulotte et Manon Arsenault. Une production du Théâtre Populaire du Québec, au Gesu jusqu'au 28 janvier. En tournée au Québec jusqu'au 21 mars.

MAISON DE POUPEE

Une pièce d'Henrik Ibsen, traduite par Marc Auchet. Mise en scène de François Barbeau. Décor de Louise Campeau. Costumes d'Odette Gadoury. Éclairages de Michel Beaulieu. Avec Monique Spaziani (Nora), Henri Chassé (Torvald Helmer), Benoît Girard (le docteur Rank), Danièle Lépine (Christine Linde), Denis Roy (Krogstad), Françoise Graton, Véronique Pinette. Au Rideau Vert, jusqu'au 11 février.

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Ce serait de l'audace folle si cela était fait volontairement et en connaissance de cause..., mais ce n'est pas le cas. Au TPQ et au Rideau Vert, ces jours-ci, où l'on bouscule Musset et Ibsen, on n'a que de pénibles démonstrations d'errances superficielles dans le répertoire du XIX^e siècle, spectacles misérables signés par des routiers du monde du spectacle qui n'ont pas l'envergure de metteurs en scène mais qui persistent à se tromper eux-mêmes, aux dépens du théâtre.

Ainsi entre les mains de Denise Filiatrault le théâtre de Musset est-il vidé de sa substance acide et romantique et il est réduit à du vaudeville simple et gros, et entre celles de François Barbeau, Ibsen devient un boulevardier comme les autres, tels ceux qui en vogue à son époque sont oubliés aujourd'hui. C'est désolant.

Filiatrault et Barbeau découvrent sur le tard le métier de metteur en scène, et ne font qu'en perpétuer une certaine médiocrité qui sévissait dans leurs années de formation, quand on parlait plus de régie que de mise en scène. Dilettantes, ils n'ont pas vraiment approfondi leur rapport à la mise en scène, et se contentent d'organiser en surface des trafics et des effets sans commune mesure avec une vision qui serait originale, avec même une approche sentie, et encore moins avec une orientation critique.

Pour eux, les pièces sont des objets à exhiber sans les démonter ni tenter d'en retrouver les forces souterraines. Ils sont des amuseurs qui ne fouillent pas les mul-

tiples sens possibles des pièces qu'ils mettent en scène et se contentent d'en exposer une simple... littéralité. Partant, ils se gourdent — et c'est pourquoi ils devraient avoir l'honnêteté d'abandonner ce métier — parce qu'aucune pièce du répertoire, qui a survécu au temps, n'est privée de sens. Encore faut-il les trouver et en isoler un pour le mettre en perspective...

Nervosité de cabotin

Dans *Le Chandelier* de Musset, qui est loin d'être l'un des textes les plus intéressants de l'auteur de *Lorenzaccio*, Denise Filiatrault a foncé tête baissée dans une inéligante nervosité de cabotin où rien de la manière Musset ne survit. C'est joué au premier degré de la comédie la plus simple. On se croirait dans un très mauvais Labiche de patronage. Les comédiens jouent tous en extériorité avec des gestes trop grands et trop secs, des mines, des poses, dans un décor d'opérette pauvre, bref c'est du niveau des «scènes».

Bien sûr on ne cherche pas une lecture de la pièce. Filiatrault, lorsqu'elle est dans le répertoire, patauge en surface des œuvres, ce n'est pas elle qui va fouiller et identifier une approche, qui va situer la pièce dans un contexte historique, sinon son époque, ou qui va la faire reluire dans un éclairage réfléchi, ou la tourner autour dans une audace iconoclaste. Nenni de ces efforts! Avec Filiatrault une pièce n'est qu'une pièce, elle n'en cache pas une autre, et advienne que pourra. C'est pourquoi son travail, dans le répertoire, n'est que débaras et amateurisme profond.

Ici, sa distribution est très mal choisie. Des comédiens comme Yvan Benoit et Aubert Pallascio jouent trop, et au lieu d'investir les personnages de l'intérieur ils n'en «jouent» que les apparences extérieures. Dans ce contexte, un comédien comme Gabriel Sabourin fait en Fortunio ses débuts dans les pires conditions. Qu'il demeure le moins plausible et d'une certaine finesse est un miracle. Il a sans doute du talent.

Quant au Ibsen de François Barbeau, ravalé au rang de pièce à intrigue comme au boulevard, on trouve la même superficialité, et les comédiens qui jouent ce chef-d'œuvre qu'est *Maison de poupée* sont non pas mal dirigés mais pas dirigés. Ainsi Monique Spaziani, qui ne dégage rien d'autre qu'un sentiment de sécheresse, qui n'a pas de feu intérieur, ne fait somme toute que minauder une heure, frémir une demi-heure et se draper dans le cliché de la libération de la femme quinze minutes à la fin. C'est sec et mort. Inintéressant. Sans imagination ni envergure. Et rares sont les comédiennes qui jouent aussi mal que Danièle Lépine, il faut le dire, mais cela François Barbeau ne semble pas ni le voir ni... l'entendre. Il ferait mieux de regagner son atelier de costumes, là où il est un maître incontesté.